

N° 287 — 10 F
NOVEMBRE 1987

ISSN 0245-9507



le peuple breton

28 pages !

NUCLÉAIRE

ELECTRICITE DE FRANCE
PROPRIETE PRIVEE
ACCES INTERDIT
A TOUTE PERSONNE
ETRANGERE AU
SERVICE

CES VERITÉS QU'ON NOUS CACHE

■ **UR PENNAD-KAOZ POUEZUS
GANT JAKEZ KERRIEN**

POBL VREIZH

Des libertés à l'abandon

Depuis quelques années, le thème des droits de l'Homme joue un rôle croissant dans la vie politique à tous les niveaux. Des associations humanitaires, des partis politiques — nous en sommes — y ont contribué et c'est un fait positif. Non sans hypocrisie parfois, la plupart des Etats ont ratifié la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, les accords d'Helsinki, la convention européenne des droits de l'Homme. L'hommage conjoint de Mitterrand et de Chirac à René Cassin, l'un des rédacteurs de 1948, est le révélateur de ce consensus apparent sur un thème qui est important.

Les bavures de l'Etat de droit

Mais de la parole aux actes, il y a parfois des contradictions scandaleuses. Le cas basque est révélateur. Mitterrand-Fabius ont inauguré la politique d'extradition vers Madrid alors que les démocrates savent que dans le cas d'une lutte d'un peuple contre un Etat-Nation, on ne doit jamais livrer un réfugié aux autorités de l'Etat-Nation en question. Ce fut le cas pendant la guerre d'Algérie. C'est encore le cas des Basques. En effet, l'accusé ne dispose pas, dans les Etats qui connaissent ce genre de conflit, des garanties légales. Pas plus qu'on ne doit extraditer un Kurde vers la Turquie, on ne doit extraditer un Basque vers l'Etat espagnol. Les rapports d'Amnesty sur la torture sont des preuves suffisantes. Au moment même où Mitterrand et Chirac rendaient hommage à René Cassin, environ 2.000 hommes de la gendarmerie française assiégeaient une centaine de maisons du pays basque nord et l'on faisait « descendre » la presse parisienne à Bayonne.

Hélicoptères, véhicules de l'armée, gardes mobiles, GIGN, tireurs d'élite étaient mobilisés, avec participation de policiers espagnols ou de gardes civils pour les arrestations et les interrogatoires.

Hommes, mères de famille, enfants en bas âge sont amenés aux commissariats de police ou dans les gendarmeries. Des mères et des enfants, depuis longtemps en « France » où ils sont scolarisés, sont conduits à la frontière : expulsions d'enfants, de triste mémoire. Interrogé à « l'Heure de vérité », Jospin revendiqua pour son parti la paternité des extraditions et déplore... la maladresse de l'opération. Notons ce commentaire d'Enbata : « au-delà de la gestuelle honteuse de la rafle, c'est la reconnaissance par Paris de l'unité de la nation basque et de sa dynamique ».

Par ailleurs, considérer cette nouvelle opération Pasqua-Pandraud comme un simple épisode préélectoral, c'est minimiser l'événement. Plus de 100 extraditions, des dizaines



Le rassemblement de St-Marcel. (Photo PB — P. Morvan).

d'assignations à résidence (sans jugement, évidemment), une occupation policière sans précédent. Là encore, comme en d'autres circonstances de l'histoire, « la lutte contre le terrorisme » sert de prétexte aux pires excès.

Après le rapport 87, déjà bien nourri, d'Amnesty, le rapport 88 nous donnera certainement une idée de ces excès scandaleux. Sous prétexte de « terroriser les terroristes ». (Ce qui, par définition, est impossible), on s'attaque de plein fouet aux éléments les plus en vue du mouvement basque légal. C'est aussi ce qui se passe en Corse avec les poursuites contre U. Ribombu pour un dessin, produit sans problème par des dizaines de journaux du continent, où l'on voit Pasqua et Pandraud affublés de la mention « Wanted ». De rares journalistes lucides (Jacques Duquesne, *La Croix*, 13-10-87) évoquent la nécessité d'une véritable politique basque de la France. « La solution du problème basque est avant tout politique. On semble en être convaincus à Madrid. Mais on ne paraît pas percevoir à Paris (...) ce problème se pose aussi dans la partie nord (...) en termes de respect de la personnalité et de la riche culture d'un peuple singulier. Nos usages jacobins ont parfois bafoué et bafouent encore l'un et l'autre. Il est grand temps de rechercher avec les Basques les voies et les moyens d'une politique basque ».

Etat de discrimination

L'Etat français se comporte vis-à-vis des Basques, des Corses, et pis encore, des Canaques, comme vis-à-vis des immigrés. Chaque jour, on expulse, souvent pour un détail administratif. L'ampleur du mouvement est telle que l'on a ouvert, comme sous Vichy, des camps d'internement. Les visas obligatoires, les contrôles multipliés, l'arrogance policière font que beaucoup d'étrangers vivent, dans l'hexagone, dans la crainte permanente. Les professionnels du tourisme d'Occitanie ont déjà expliqué par cette attitude nouvelle le fait que de plus en plus de touristes

étrangers préfèrent l'Espagne ou l'Italie. Pendant qu'on s'inquiète avec raison de la montée de l'extrême droite, il faut mesurer combien la droite actuellement au pouvoir est elle-même influencée par les idées et les pratiques de l'extrême droite.

Le monde du travail n'échappe pas à cette évolution : la généralisation de l'emploi précaire (contrats à durée déterminée), la multiplication des licenciements abusifs — que rien n'interdit désormais que le recours n'est que judiciaire et a posteriori — entraînent pour les salariés aussi une insécurité sans précédent, en même temps qu'un individualisme qui empêche toutes les réactions collectives. En fait, la droite actuelle — et plus encore, l'extrême droite —, c'est l'insécurité de l'emploi, l'arbitraire pour les minoritaires, une télé quadrillée comme jamais. Ceux qui s'apprêtent à célébrer la Révolution française éviteront de sombrer dans le ridicule en voyant quels droits, en dehors de la propriété, existent réellement dans l'Etat français d'aujourd'hui.

Réagir

Expulsions, assignations à résidence (Basques, Corses), précarité, la Bretagne connaît tous ces excès. Avec d'autres, nous avons entrepris de réagir. Nous avons convié organisations humanitaires, culturelles et politiques à se réunir. Elles ont organisé un premier rassemblement symbolique à Saint-Marcel, haut lieu de la résistance et de la lutte pour les libertés. Les formations hexagonales de gauche n'ont pas daigné, pour l'instant, répondre à notre invitation, ce qui nous inquiète sur la réalité de leur volonté de lutter contre les idées de l'extrême droite. Les droits culturels, sociaux, politiques des Bretons ne sont la propriété de personne. Le comité que nous avons, avec d'autres, mis en place, est prêt à accueillir tous les volontaires. Il n'y a besoin ni de passeport, ni de visa, ni de carte d'identité lorsqu'il s'agit de défendre et d'étendre les libertés individuelles et collectives !

Souscription

Anomyne Brest (70 F); K. Pellen, Nantes (50 F); L. Le Bec, St-Malo (100 F); A. Guyomar, 95 Garges (50 F); M. Nédélec, 01 Ferney (20 F); D. Cherel, 06 Vallauris (30 F); M. Morvan, Rennes (50 F); M. Rannou, Lokeored (20 F); L. Le Coq, Guichen (50 F); P. Oillo, Daoulas (50 F); Y. Croguennec, 93 Livry (20 F); M. Cadiou, Daoulas (20 F); A. Guillo, Sarzeau (50 F); L. Ruven, 94 Ivry (100 F); O. Hameury, 69 Vaux (200 F); P. Kerisit, Ste-Marine (100 F); A. Boutouiller, Plestin (50 F); P.H. Prunet, Nevez (100 F); J. Le Quéau, Locquirec (30 F); A. Garcia, 94 Villejuif (100 F); A. Quenehervé, Lanester (20 F); H. Chernerneau, St-Nazaire (30 F); D. Lescouarc'h, Paris (100 F); P. Bodio, Kemper (150 F); R. Duclos, Alsace (50 F); C. Jussiaume, Bordeaux (20 F); H. Latimier, Dijon (35 F); J. Louer, Trégunc (50 F); M. Léon, 44 Blain (35 F); X. Morvan, St-Cast (30 F); P. Lorc, Nice (20 F); Y. Brusk, Douarnenez (50 F); M. S. Lentic, 93 St-Denis (50 F); M. Illiou, 49 Avrillé (30 F); J. Le Douessal, Ste-Luce/Loire (100 F); D. Salaün, Paris (50 F); J. Bédard, 95 Arnouville (50 F); B. Derrien, Maël-Carhaix (60 F); P. Le Padellec, Bubry (50 F); G. Le Guellec, St-Renan (30 F); L. Guihard, Nantes (50 F); M. Andro, Quimper (100 F); E. Gasche, Frans/Erdre (20 F); X. Carré, Elven (50 F). Total 11e liste: 2.540 F. Total 87: 20.841 F.

« Papillons verts »: une action à continuer.



Pas un sou pour la région des Pays de Loire !

Pour la troisième année consécutive, le CUAB (Comité pour l'unité administrative de la Bretagne) appelle les contribuables de Loire-Atlantique à verser la part régionale de la taxe d'habitation et de la taxe foncière à la région Bretagne et non pas à la région « Pays de Loire ».

Ceci afin de protester contre le découpage régional actuel qui sépare la Loire-Atlantique des autres départements bretons.

Il suffit pour cela de verser la part régionale par mandat-carte au trésorier payeur général de Bretagne, Cité administrative, avenue J. Janvier, 35100 Rennes, CCP 9004.07 Rennes.

La somme restant à payer est à verser au percepteur habituel en joignant le récépissé du mandat-carte « breton ».

Cette action est symbolique et tout à fait légale.

En guise de sommaire

L'actualité politique (p. 2 et 4), le scandale de Lorient où Renault veut supprimer des emplois dans une usine qui marche (p. 8), les dernières nouvelles sur « Ty Polis » (p. 18) précèdent une visite à la Martinique (p. 19) et des pages culturelles variées (p. 20-26). A noter, dans « Pobl Vreizh » (p. 12-14), une interview exclusive de Jakez Kerrien, témoin important de l'histoire du renouveau de la langue bretonne, à l'époque de Gwalarn. Et aussi 3 dossiers :

- le second volet sur le vote Le Pen (p. 6) ;
- le 2e mal français, le nucléaire (p. 9) ;
- le dynamisme d'une région artificielle, Rhône-Alpes (p. 17).

Campagne de promotion PB/PV

En juillet a débuté notre campagne de promotion du Peuple Breton/Pobl Vreizh. **Objectifs** : trouver de nouveaux lecteurs, de nouveaux abonnés. **Moyens** : entre autres le « papillon vert », que l'on peut distribuer, mettre sous un essuie-glace de voiture, les listes d'abonnés potentiels que l'on peut adresser au journal et qui recevront le P.B. pendant trois mois, l'abonnement à 100 F que l'on peut faire à un ami. Pendant deux mois nous maintenons le P.B. à 100 F par an, alors que le nombre de pages est passé de 20 à 28 et que les frais d'expédition ont augmenté de près de 30 %. C'est dire si le soutien financier des « Amis du Peuple Breton » est utile. Qu'est-ce qu'un « Ami du P.B./P.V. » ? Tout simplement quelqu'un qui aide le journal, qui contribue à le faire connaître, qui envoie articles et informations. Ensemble, nous avons remboursé des dettes importantes et remis le journal à flot. Ensemble, nous devons faire passer l'information bretonne chez plus de lecteurs, en Bretagne et ailleurs. C'est une contribution à la démocratie. C'est aussi une aide pour que la Bretagne se fasse mieux connaître, mieux entendre.

L'EQUIPE-PRESSE

(Quelques dizaines d'abonnés nouveaux nous ont rejoints. Il faut transformer l'essai, faire beaucoup plus d'abonnements d'un an et d'abonnements d'essai. Créer des dépôts en présentant le journal à des dépositaires et en adressant leur nom à la BP 301 à Lannion).

Profitez du tarif 87 : plus que 2 mois ! Dernière chance !

Je m'abonne

le peuple breton

NOM PRENOM
ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐
 - un réabonnement ☐
 - ordinaire : 100 F (1)
 - de soutien à partir de 120 F (1)
 - étranger : 135 F (1)
 - étranger par avion : 160 F (1)
- à partir du N° inclus.

- Ci-joint le règlement par :
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ VOS AMIS... pour un an ou pour 3 mois (gratuit)

NOM	NOM
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
a fait l'abonnement	est à abonner au P.B.
à 100 F (chèque joint)	recevra le P.B. pendant 3 mois (gratuit)



Bois de St-Marcel - 10.10.87. Le maire de la commune-martyre (brûlée en 1944 par l'occupant) accueille les 150 délégués.

Rassemblement breton antiraciste et antifasciste

Les organisations signataires, réunies à Pontivy le 3 octobre 1987 :

— conscientes que le renouveau des idées racistes et fascisantes, portées par le Front national et incarnées par J.M. Le Pen, ne sont nullement une question circonstancielle mais un problème de fond de notre société,

— conscientes que la lutte contre ces idées ne peut se réduire à une somme d'actions ponctuelles d'organisations isolées,

— ont décidé d'unir leurs forces et d'œuvrer au rassemblement de tous ceux qui, en Bretagne, refusent toute forme d'op-

pression et de discrimination raciale, sociale, culturelle à l'égard des individus et des communautés,

— ont décidé de traduire leur volonté commune par une première démarche symbolique : une manifestation de recueillement au maquis Saint-Marcel, le samedi 10 octobre à 15 h, qui sera l'acte de fondation du rassemblement breton antiraciste et antifasciste.

UDB, PSU, Les Verts, FGA, Emgann, Skol an Emsav, Ar Falz, MRAP, SOS Racisme.

Secrétariat provisoire : H. Gourmelen, Troctin, 35400 Saint-Malo.

Des militants socialistes contre le centralisme

Le poids des contradictions, celles de la vieille droite jacobine incarnée par Michel Debré, mais celles aussi de camarades influents, a empêché une avancée législative qui aurait été le meilleur acquis de cette période,

Des militants socialistes, dont l'Occitan Henri Giordan, ont rédigé une « note d'orientation » pour que le PS redépose un projet de loi en faveur des « identités régionales ». Cette note débute par un bilan critique de l'action des gouvernements socialistes (1981-86) dans ce domaine : « les limites de l'action durant cette période sont marquées par le fait que le gouvernement Fabius renoncera à présenter cette proposition de loi à la discussion. Le poids des contradictions, celles de la vieille droite jacobine incarnée par Michel Debré, mais celles aussi de camarades influents, a empêché une avancée législative qui aurait été le meilleur acquis de cette période ». « Aujourd'hui, le temps presse... à trop attendre, il sera trop tard » concluent les signataires.

Leurs propositions pour une loi d'urgence sont bien argumentées : « Désormais, les problèmes des identités régiona-

les prennent leur véritable dimension comme gestion politique d'une société pluri-culturelle », en invitant la France à renoncer à « une longue tradition de gestion assimilationniste » des minorités régionales (sic) et des communautés issues de l'immigration. Demandant qu'un débat en profondeur soit engagé, les signataires demandent que la question des « identités régionales » ne soit pas considérée comme une question **annexe** traitée en éventuel « supplément d'âme alors même qu'il s'agit d'une réalité structurelle de la société française et de la société européenne. La façon de la gérer pèsera lourd sur notre avenir français, sur notre crédibilité auprès des populations régionales et immigrées et sur la façon dont nous interviendrons dans la construction de l'Europe ».

Affaire à suivre, sans illusion, mais sans a priori...

Point de vue...

Un militant réagit

Samedi 10 octobre, à l'appel de l'UDB, Emgann, Ar Falz, Skol an Emsav, du PSU, du MRPA, de la FGA et de SOS Racisme, s'est créé un « Comité de vigilance breton contre le racisme et le fascisme ».

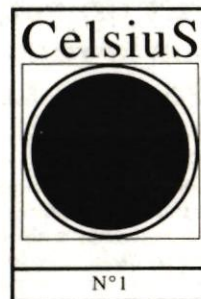
Cette première dans l'hexagone est due à l'initiative de militants bretons, excédés par les propos de Jean-Marie « La Tête ». Par ce fait, la Bretagne se place à la pointe du combat contre l'extrême droite. Fini l'amalgame entre le mouvement breton et la peste brune que tentaient d'établir certains de nos adversaires. A ce propos, Henri Gourmelen devait souligner que le fascisme commençait avec les discriminations, qu'elles soient culturelles (et en Bretagne, on sait ce que cela veut dire...), sociales ou raciales.

D'ailleurs, ces idées, ces pratiques odieuses ont souvent été introduites en Bretagne par des individus originaires de l'Est, c'est-à-dire de... France. Je pense notamment à l'ignoble Dorgères, bras droit de De Guébriant, qui exerça un véritable terrorisme avec ses « Chemises vertes », contre les ouvriers agricoles. Aujourd'hui, le combat contre le fascisme et le racisme passe par le combat breton et vice-versa.

Par son **unanimité**, le mouvement breton, en défendant les droits spécifiques du peuple breton, accomplit hautement son devoir internationaliste en luttant pour une cause universelle. Qui a dit que le mouvement breton était en contradiction avec l'internationalisme ?... Etayez mieux vos dossiers, Messieurs les procureurs...

P.H.

PS : Pour certains, il s'agit peut-être d'une panne dialectique.



Une nouvelle revue sur l'extrême droite

Celsius n° 1 vient de paraître. Il s'agit d'un dossier mensuel où l'on s'efforce d'analyser et de mesurer certaines évolutions vers l'extrême droite de la société actuelle. Analyse des thèmes, critique de ces positions, sont fournies et permettent une information sérieuse du lecteur (20 à 28 pages, 200 F par an ; Mantrant PB 284, 75228 Paris Cedex 05). Au sommaire du numéro 1 : les nouvelles droites grand-russes, le légitimisme en France en 1987-1940-44, une xénophobie au dessus de tout soupçon, etc.

Quand les mots ne veulent rien dire...

Le 5 octobre dernier, quarante Basques étaient expulsés d'Euzkadi nord (leur pays) et livrés à la police espagnole, dont le dernier rapport d'Amnesty International pour l'année écoulée a établi la responsabilité dans plusieurs cas de torture inspirée des pires méthodes du franquisme. Comment s'en étonner ? A l'image de l'armée, les « cadres » de la Guardia civil ont vécu la mort de Franco en toute sérénité.

Ces expulsions, poursuivies les semaines suivantes, comme les quatre-vingt sept qui les avaient précédées depuis 1986, ont été menées selon la procédure dit d'urgence absolue qui court-circuite l'appareil judiciaire au profit d'une police toute puissante « couverte » par le tandem Pasqua-Pandraud.

Le soir-même, Mitterrand et Chirac conduisaient au Panthéon les cendres de René Cassin, né à Bayonne et père de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Celle-ci, en ses articles 9, 10 et 11 dit ceci :

ARTICLE 9. — Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ni exilé.

ARTICLE 10. — Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.

ARTICLE 11. — 1. Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été largement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.

Au-delà des déclarations lénifiantes de nos gouvernants, de leur vanité, de leur prétention au leader-ship dans la défense des droits de l'homme (y compris la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes), il y a l'implacable réalité des faits. Ceux qui en doutaient ne peuvent plus l'ignorer. Nous vivons sous le régime de l'arbitraire.

Certes, Paris n'est ni Moscou ni Pétroria mais que ceci ne nous empêche pas de considérer que l'Etat français n'est pas un modèle de démocratie.

J. GUEGUEN

CHICHE !

Confidence édifiante

Voici la confidence qu'a faite un conseiller général RPR du centre Finistère, de retour de Paris, à un maire de sa circonscription. Notre conseiller s'était en ces termes enquis des Bretons auprès d'un député de son parti :

« Que comptez-vous faire pour nos Bretons ? ».

Voici grosso modo, la réponse qu'il reçut :

« — Les Bretons ? Mais on s'en fiche, de vos Bretons, tout comme on se fiche de vos alsaciens ou de vos Occitans... »

Que vont-ils devenir alors ?

— Et bien, ils iront dans les villes !

Ah bon ! Mais qui restera dans les campagnes ?

— Ne vous en faites pas ! Les Espagnols, les Italiens, les Grecs n'attendent que ça : ils se préparent (et en 1992) il seront là pour prendre la place des autres ! ».

Qui prétendait que les partis français ne pensent pas à notre avenir ?

Vite dit, bien fait !

Le 1er octobre, le Premier ministre tunisien du moment, Rachid Sfar, interrogé sur l'antenne de France-Inter sur ce que serait l'après-Bourguiba, répondait sans se démonter que le « Combattant suprême », bon pied, bon œil à 84 ans, pouvait encore voir se succéder deux ou trois Premiers ministres avant de fermer son parapluie.

Il ne croyait pas si bien dire, l'ami Sfar. Dès le lendemain matin, il pointait au bureau d'embauche !... Quel trait de génie mais quel manque de lucidité pour soi-même !

Plus fort que Le Couesnon !

Lu dans la préface dont, en 1820, un éditeur lyonnais agrémentait sa réédition de l'« Essai sur le beau », d'Yves-Marie André, dit le Père André, ce jésuite et philosophe cartésien, ami de Malebranche, qui eut quelquefois maille à partir avec son ordre.

... « Un seul, dans des discours dont nous donnons en ce moment une nouvelle édition au public, a essayé, au commencement du 18^e siècle, de définir et de faire aimer le Beau ; c'est le Père André, jésuite célèbre dans la chaire, et par ses ouvrages purement écrits. Il prit naissance dans une de nos anciennes provinces qui semblait en possession de donner de grands hommes à l'Etat, la Normandie. Ce sentiment agréable et particulier que les hommes éprouvent en revoyant le pays qui les a vus naître, en reconnaissant le côteau où, jeunes enfants ils ont folâtré ; le Père André en était fortement affecté, lorsqu'il se retrouvait dans sa commune natale, qui avait peu d'agrément pour les autres hommes. En effet, cet orateur, qui termina sa carrière en 1764, avait pris naissance à Châteaulin, dans le comté de Cornouailles, en 1675 ».

Difficile de ne pas être pris à contre-pied par la conclusion de ce paragraphe ! Gardons-nous cependant de glosier sur la faiblesse affichée par notre brave éditeur en matière de géographie. Après tout, les choses n'ont pas tellement évolué en 167 ans, si l'on en juge par le nombre d'hurluberlus qui, de nos jours, tiennent absolument à placer Nantes en Vendée, sans même parler de je ne sais quels Pays de Loire qui, de toute façon, n'existent pas...

Mikaël ERWAN

POURQUOI LE PEN ?

II^e partie

par Jacques LE BOHEC

Dans la première partie de cette étude sur le « vote Le Pen », nous avons établi que les électeurs du Front national, souvent petits bourgeois déclassés, avaient peur d'être rattrapés par des acteurs sociaux (les immigrés) partis plus tard dans la course à la réussite sociale. En outre, une partie des électeurs refuse de se laisser interroger en raison de l'existence du climat de dénonciation morale à l'encontre de J.M. Le Pen. Les sondages qui mesurent les intentions de vote, qui font état d'une baisse après l'« affaire du détail de l'histoire » (11 % - 9 %), n'enregistrent en fait que l'augmentation de la prégnance de cette atmosphère culpabilisatrice.

Cette seconde partie traite du discours de J.M. Le Pen lui-même. La 3^e partie donnera une explication du « vote Le Pen » (numéro de décembre).

II. Le Pen, un révolté...

Le Pen : un orateur ?

Guidé par une synopsis et confiant dans ses qualités oratoires, J.M. Le Pen aborde plusieurs thèmes (voir tableau ci-contre). La surprise vient de l'importance donnée à « la socialisation de la France » (33,9 %) par rapport aux chevaux de bataille habituels tels que l'immigration. Le leader du Front national fait campagne et son propos n'a pas à tenir compte de la dynamique d'un échange de questions et de réponses ; les caractéristiques profondes de l'homme public vont donc ressortir.

On remarque d'abord l'hypercorrection de son vocabulaire (i. e., l'emploi forcé de mots abscons et peu usités (1) : afféterie, thaumaturge, ésotérique, synergie...), l'allongement des phrases par la multiplication des incises et des propositions relatives manifestent une volonté de convaincre de sa compétence alléguée.

Parfois, il s'érige en professeur érudit, prodigue sa définition et fait un contresens (à moins que cela ne soit un détournement de sens) : « Je fais le procès de l'apolitique » : l, aspostrophe, a, p, o, l, i, t, i, q, u, e, l'absence de politique ». Ailleurs, il fait amende honorable pour accréditer l'idée de sa compétence : « Je m'excuse du caractère un p'tit peu abstrait de la démonstration ». Mais cette rage d'en montrer ne va pas sans ratés et sans maladroites : reaganoménies (pour reaganomics), établissement (pour establishment), société économique...

Le Pen agit comme s'il avait toujours à faire la preuve de sa compétence, en rajoute et fait un lapsus : « A qui le meilleur économiste du monde ou de France, pardon, faut quand même pas trop /trop en dire, n'est-ce pas ? ». Cette verbosité et cette pompe de style se traduisent aussi par la création de néologismes : sidaïques, pharisaïques, knockiennes. Elles jurent constamment avec le recours à des mots plus simples : « mais elle tractée, si j'ose dire... », « la part du gâteau ».



L'origine de cette attitude est à rechercher dans la trajectoire biographique. Au niveau scolaire, le jeune Le Pen est passé par les « bonnes écoles » comme il dit : « Mais j'ai utilisé selon les techniques de formation des mots dans notre pays dont je me pique de connaître ça assez bien ayant été aux bonnes écoles, n'est-ce pas ?, au moment où on apprenait aux Français à parler français ! ». Cette allusion aux « bonnes écoles » révèle un arrière-goût de nostalgie d'une époque bénie par les dieux. J.M. Le Pen est ainsi passé par le collège jésuite de Vannes, chez les « bons Pères » qui avaient la réputation de former les élites. Il s'enorgueillit aussi implicitement de son passage par la faculté de droit autour de 1950.

L'engagement dans ces écoles pleines de prestige à ses yeux a créé logiquement des aspirations fondées sur la connaissance immédiate, donc limitée, des carrières réussies par ses prédécesseurs. La III^e République n'était-elle pas celle des avocats et des professeurs ? Et le fait qu'il devienne président de la Corpo de droit (2) montre déjà ses ambitions.

La fin de la IV^e République lui offre l'occasion de devenir un politicien professionnel sous la forme du mouvement de Pierre Poujade. A cette époque, vers 1956-1958, Le Pen croit avoir réussi et être installé dans une carrière politique qu'il espère brillante. Son élection à la Chambre des députés justifie sa stratégie scolaire antérieure. Sur sa lancée, il rêve d'un poste au gouvernement.

Le Pen, un révolté

Pourtant, le changement de régime en 1958 met brutalement en faillite l'entreprise Le Pen ; en 1962, la société d'édition de disques est créée. Un nouveau personnel politique se met en place et le cursus de la carrière politique s'inverse : on est d'abord haut-fonctionnaire dans un Grand Corps de l'Etat avant d'entrer dans un cabinet ministériel et de briguer un mandat électif. Les professionnels de la politique, c'est-à-dire vivant de la politique, doivent laisser la place aux énarques. V. Giscard d'Estaing est l'archétype de ce nouveau personnel qui occupe les postes les plus prestigieux et les plus rémunérateurs. Les « grandes écoles » succèdent aux « bonnes écoles » comme stratégie scolaire rentable (3). Le retour au pouvoir du général de Gaulle a coïncidé avec le déclassement des professionnels de la politique.

Désormais, sous la Ve République, qui-conque n'est pas haut-fonctionnaire a du mal à faire reconnaître sa compétence comme légitime. Le moule technocratique, avec ses tics de langage et sa condescendance, prévaut sur les autres manières d'être et de parler dans le champ politique. Il s'ensuit une dévalorisation de la culture classique et des diplômes des « bonnes écoles ». Cette évolution décline de nombreuses stratégies de carrière, dont celle de M. Le Pen : « Il faut à ces hommes-là (les hommes politiques) du caractère, alors qu'on ne demande aujourd'hui d'eux qu'une bonne place au classement de l'Ecole nationale d'administration ».

L'avènement et la consolidation de la Ve République représentent pour J.M. Le Pen, un tournant décisif. Lui qui espérait une brillante carrière de politicien nationaliste se retrouve devant une impossibilité pratique. Son anti-gaullisme vient du fait que, au-delà des justifications idéologiques qu'il a pu trouver, le Général de Gaulle, incarnant le changement de régime, symbolisait son déclassement social et sa marginalisation politique.

M. Le Pen a obtenu son Diplôme d'études supérieures de Sciences politiques, non pas à l'Institut d'études politiques de Paris, l'antichambre de l'ENA, mais à la faculté de droit, la similitude des appellations non contrôlées introduisant une confusion dont se sert l'intéressé. En réalité, son diplôme est devenu un assignat scolaire puisqu'il a été dévalué par l'inversion du cursus politique après 1958. Il en résulte chez Le Pen une profonde frustra-

Remerciements divers.....	5,7 %
Le programme du Front national ..	3,3 %
La « socialisation » de la France ..	33,9 %
La « décadence » de la France ..	3,9 %
Les « dangers » de l'immigration ..	15,75 %
Le succès électoral du FN	32,25 %
Code de morale politique	5,2 %

tion qui se manifeste dans le ton vindicatif et de révolte, de colère et d'insatisfaction qui fait la hargne de son élocution. La pente descendante de sa trajectoire de petit-bourgeois le prédispose à une vision pessimiste de la société française, puisqu'il ne peut pas présenter son combat comme un combat personnel : « *Le peuple français et les peuples européens doivent trouver dans leur passé prestigieux et surtout dans la vision déchirante de l'agonie, des raisons suffisantes de s'arracher du malheur par un effort exceptionnel* ». Ses philippiques lancées contre les hauts-fonctionnaires s'apparentent aussi à l'expression d'un individu évincé de postes prestigieux qu'il pensait lui revenir... de droit » « *Il doit y avoir quelque chose d'ésotérique et ceci d'ailleurs depuis Philippe Le Bel dans le fait d'habiter la pierre royale pour que les hauts-fonctionnaires du ministère des Finances prêtent de petits bureaux au Louvre plutôt que de grands et luxueux bureaux ailleurs* ».

Avec la Ve République, la compétence de M. Le Pen est devenue illégitime même aux yeux des électeurs. La domination de la compétence technocratique dans les champs culturel et politique le contraint à des efforts d'autodidaxie pour apparaître malgré tout comme expert. Cependant, ses références (le Larousse universel, les Incorruptibles), son malaise (« je m'excuse », « si j'ose dire »), ses didactismes (« transmutation », « billesvesées »), sa prétention (nombreux sujets à la première personne, menton dirigé vers le ciel) et sa maîtrise relative des concepts (« socialisation », « subsidiarité ») trahissent son effort culturel (4). L'existence même de sa tension pour bien faire et « faire bien » est une reconnaissance tacite de la compétence dominante, comme l'atteste sa confiance paradoxale en V. Giscard d'Estaing pour définir (quantitativement, en bonne logique pour un inspecteur des finances) une société socialiste (taux de 40 % de prélèvements obligatoires). J.M. Le Pen ressent cette contrainte culturelle et l'appelle « intelligentsia » ou « terrorisme intellectuel ».

À l'origine, J.M. Le Pen a mésestimé ses chances de réussite dans des filières scolaires qu'il croyait encore rentables en raison des informations déformées et dépassées dont il disposait, compte tenu de son origine sociale défavorisée. Il fondait ses calculs stratégiques sur des données datant de la IIIe République. La pente négative de sa trajectoire sociale entre 1958 et 1983 l'a prédisposé à un retour nostalgique vers le passé. Il juge et jauge la France des années 80 à l'aune de l'entre-deux guerres, d'où la nostalgie d'une France coloniale, (« grande nation en voie de dominer le monde »), la récurrence du thème de la décadence, la critique des énarques (l'ENA a été créée à la Libération), la dénonciation du budget social de l'Etat, systématisé après 1945... tout se passe comme si Le Pen voulait recréer la société telle qu'il imagine qu'elle existait au moment de sa socialisation pour réduire artificiellement le décalage entre l'évolution historique et ses rêves de jeunesse. Il fait partie de ces « détenteurs de titres dévalués qui sont peu portés à apercevoir (chose en tout cas très difficile) et à s'avouer la dévaluation de titres auxquels il sont fortement identifiés » (5).



« *Nous interprétons à haute voix ce que le peuple souhaite tout bas* ». (Photo A. Lavin, Vannes).

Le Pen et le « peuple »

Un symbole vaut surtout par la pluralité de ses significations. Or, on n'attache pas assez d'importance à cet aspect lorsque J.M. Le Pen emploie à profusion le mot « peuple » dans sa présentation de soi : « *Comment ? Le Pen ! De la Trinité ! (rires). Dieu sait si ça lui est reproché...* ». « *Ce sont encore des gens qui gèrent leur bureau de tabac ! Celui de la peur du peuple !* ». En fait, il veut apparaître comme un homme du « peuple » (1) afin de parler au nom du « peuple » (2) : « *Nous interprétons à haute voix ce que le peuple souhaite tout bas* » ; « *ces gens-là, n'est-ce pas ?, ne défendent que les idées qui sont populaires* », dit-il d'une voix rogue.

Mais, par une sorte de tour de magie, le sens du mot « peuple » a varié entre le début et la fin du raisonnement : le premier sens signifie l'appartenance aux classes populaires et non aux classes moyennes (petite-bourgeoisie) ou aux classes supérieures (bourgeoisie) ; a contrario, le deuxième sens englobe toute la population sans distinction de classe : « *On ne peut pas accepter qu'un grand peuple comme le nôtre, même s'il a été plus puissant et plus grand, un grand peuple comme le nôtre ne peut pas courber ses desseins* ». En fait, s'étant arraché des classes populaires, J.M. Le Pen est un homme **issu** du « peuple » (1er sens). Son retour et son recours de semi-bourgeois au « peuple » (1er sens), résultat de la pente descen-

dante de sa trajectoire sociale, est à la fois méprisant (puisque'il en est sorti) et valorisant (parce qu'il a peur d'y retomber).

J.M. Le Pen est un homme politique qui refuse le décalage entre ses prédispositions et le nouvel état de la société française, 30 ans plus tard. Sa révolte contre la situation qui lui est faite le conduit à dénoncer comme le mal absolu le personnel politico-administratif qui a occasionné son déclassement et à montrer du doigt les conséquences supposées dommageables de l'existence même de ces bureaucrates : « *C'est ce détournement de pouvoir par l'administration qui a motivé notre entrée dans la bataille politique* » déclare-t-il. Son discours reflète la volonté inconsciente de retrouver la société idéalisée qui a motivé ses calculs stratégiques. Ainsi s'établit la relation entre le passé social et scolaire de J.M. Le Pen et les leitmotivs de la propagande du Front national. « *On ne raconte jamais que ses mémoires* » disait Max Jacob.

- (1) Abscons : mot compliqué signifiant compliqué. Usité : mot peu usité signifiant utilisé.
- (2) Association des étudiants en droit, dans chaque Université.
- (3) « Les sommets de l'Etat : essais sur l'élite au pouvoir en France », P. Birnbaum - Le Seuil, 1977.
- (4) « Avenir de classe et causalité du probable », P. Bourdieu. Revue Fse de Sociologie, 1977.
- (5) « La distinction », Pierre Bourdieu, éd. de Minuit, 1979, page 157.

Dalc'homp Soñj !

Revue historique bretonne

Des articles sur l'histoire politique, économique, sociale, culturelle de la Bretagne et des autres pays celtiques, des illustrations inédites et rares, des interviews, des débats et des études, des rubriques régulières.

Le numéro : 20 Francs - Abonnement : 70 Francs

Dalc'homp Soñj

36, rue Émile Zola, 56100 Lorient - Tél. 97.64.11.38 - 97.85.22.01

SBFM : Mieux vaut financer l'atelier de mécanique que des suppressions d'emplois

Renault souhaitait appliquer un plan d'amaigrissement dangereux à la Bretonne de Fonderie, sans faire de tempête. L'UDB qui propose au contraire de muscler l'entreprise, fait des vagues dans le Pays de Lorient. Ce mois-ci, un point sur notre analyse de la situation et un passage du journal officiel représentatif d'une tendance qui explique le refus d'investir dans de nouvelles capacités de moulage ou de mécanique.

Début 87, 1.275 personnes travaillaient à la SBFM.

Début 88, la direction n'en veut plus que 1.050, pour descendre sous les 1.000 l'année suivante.

Si nous laissons faire, c'est entre 600 et 700 emplois qui auront disparu depuis 1981, avec ce que cela implique pour l'économie locale, sous-traitants et commerces.

Les Bretons accepteront-ils comme pour les Forges d'Hennebont, la mort lente de la SBFM ?

DES RISQUES EXISTENT

Une production ajustée à un effectif continuellement en baisse alors que le potentiel existe (le marché et les moyens de productions) pour maintenir le niveau d'activité.

En effet, la Régie Renault cherche à baisser l'activité de sa filiale malgré une reprise du marché automobile que la baisse de la TVA doit conforter encore.

D'ailleurs, en réponse à notre camarade Joël Guégan, maire-adjoint de Lorient (PB n° 281), M. Madelin, ministre de l'Industrie, reconnaît lui-même le transfert d'une pièce de la SBFM à la nouvelle fonderie FUN-FRAPP ouverte au Portugal en 1985 et qui a pourtant réalisé 49 millions de francs de perte en 1986.

Cette stratégie du principal client de la SBFM s'explique dans la mesure où Renault veut créer les conditions d'une sous-activité pour justifier aux yeux de l'opinion des licenciements (voir PB n° 281).

Autrement, comment pourrait-elle justifier des suppressions d'emplois dans une usine qui a battu en 1986 tous ses records de rentabilité et qui a démarré 87 sur les mêmes bases ?

Alors que fin septembre nous évoquons ce scénario devant la presse locale pour alerter l'opinion publique et dénoncer à l'avance du chômage économique dû à la baisse d'activité, dès le lendemain la direction de l'entreprise irritée par l'impact de notre argumentation se sentait obligée de répondre.

Pour minimiser les coups durs portés par la maison mère et dédramatiser, elle qualifiait de « courant » dans

L'UDB relance l'idée d'un atelier mécanique à la SBFM

« La Régie Renault crée les conditions d'une sous-activité qui sera le prétexte au chômage » soutient-elle.

« Télégramme » 30/9/87

S.B.F.M.-Kerpont :

la direction ne s'estime pas à la tête d'une « usine moribonde, loin de là. »

(Lire page 10)

Chômage à la SBFM L'UDB s'interroge

la profession le tonnage et le taux d'engagement de ses installations.

Malheureusement pour sa crédibilité, une semaine après, avec un engagement soi-disant « courant », elle annonçait au comité d'entreprise 8 jours de chômage.

DE NOUVELLES CONTRAINTES

De nouvelles contraintes font peser à nouveau comme en 1985 (voir PB n° 249), des risques d'asphyxie pour la Société Bretonne de Fonderie et Mécanique.

— La Régie a porté son délai de paiement des pièces de 40 à 90 jours. C'est un transfert de 50 millions de francs que la Fonderie de Kerpont doit supporter par un endettement.

— Elle a obtenu de la SBFM une baisse de ses prix de 15 % en un an et cette baisse doit atteindre encore 20 % en trois ans.

L'objectif est d'aligner les prix sur des concurrents du type FUN-FRAPP, fonderie déficitaire citée plus haut...

Ce genre de décision compromet la capacité d'autofinancement de l'entreprise dans la mesure où elle ne s'accompagne pas de commande supplémentaire.

Ces mesures vont diminuer les capacités d'investissement de la SBFM et à terme peuvent poser des problèmes de compétitivité.

Notre démarche n'est pas d'attendre un cadeau de l'Etat ou un régime de faveur de la Régie.

Notre exigence est que la SBFM ne

soit pas spoliée par la maison mère et qu'elle puisse préserver son activité et ses capacités de développement.

Qu'elle puisse, par exemple, investir dans l'atelier de mécanique que nous réclamons avec une argumentation que la direction de la SBFM elle-même n'a pas osé contester dans sa réplique du mois dernier.

La SBFM est une des rares fonderies de sa catégorie à ne pas avoir d'atelier de mécanique pourtant mentionné dans son sigle.

Un usinage sur place permettrait d'augmenter la valeur ajoutée sur les pièces, de réduire les coûts, de gagner au niveau de la qualité. (Certains défauts ne peuvent apparaître qu'à l'usinage. Alors, quand il se fait à Lyon, en Espagne ou en Angleterre, ça pose des problèmes...)

Il y a un marché potentiel. De bons clients, comme Ford, veulent que leurs pièces soient entièrement réalisées sur le lieu de coulé.

Il ne faut pas attendre qu'ils aillent ailleurs, alors mieux vaut financer l'atelier de mécanique que des suppressions d'emplois.

Yannick QUENEHERVE

Dernière minute

La direction de la SBFM qui devait annoncer début novembre, après les départs volontaires, le nombre de licenciements, a décidé de reporter sa décision début 88.

Même si c'est reculer pour mieux sauter, il faut se féliciter de ce report.

Il est le résultat d'un rapport de force syndical à l'intérieur de l'entreprise, mais aussi du forcing politique tout azimut de l'UDB à l'approche du passage en Bretagne de M. Chirac qui préfère se passer de ce genre de fausse note.

C'est un encouragement pour la fédération du Morbihan à poursuivre sa campagne d'information et d'alerte par articles, conférences de presse, affiches, autocollants et pétitions.

Déjà rien qu'à la SBFM, plusieurs centaines de signatures sur les propositions de notre parti.

Ne lâchons pas, il faut faire reculer encore Renault et le gouvernement.

Fédération du Morbihan

CE QU'ON NOUS CACHE

1) Josselin ou la course à l'atome

Comme annoncé (PB octobre 87), nous revenons sur la démarche vers le nucléaire du Conseil général des Côtes-du-Nord. « Nous avons fait avancer le schmilblic », a déclaré son président Josselin.

Il y a un peu plus d'un an, l'annonce de l'implantation d'une centrale nucléaire à Plouézec provoquait une très forte mobilisation des habitants de la commune et des communes avoisinantes, massivement opposées à ce projet.

Plus de 3.000 personnes dans les rues de Plouézec, le 9 mai 1986, autant dire du jamais vu !

A titre de comparaison, la manifestation pour la défense de l'ENMM quelques semaines plus tard à Paimpol ne rassemblait pas le tiers de participants : on peut sûrement le déplorer.

Au mois de juin, les antinucléaires bretons remettaient ça en se regroupant à près de 5.000 à Saint-Jean-du-Doigt, autre site menacé.

Après cela, les récents propos de Charles Josselin, président du Conseil général, de retour de Gravelines, qui se déclare preneur d'une centrale nucléaire, nous amènent à nous poser de nombreuses questions tant sur la forme que sur le fond.

M. Josselin déclare donc : « Si une centrale nucléaire doit être construite dans le Finistère ou les Côtes-du-Nord, autant que ce soit dans les Côtes-du-Nord »...

C'est bien au lancement d'une compétition que nous venons d'assister. Paradoxe : des élus de deux assemblées départementales vont se disputer une implantation nucléaire que leurs électeurs ont clairement et à plusieurs reprises refusée.

Où est la démocratie là-dedans ?

Remarquons en outre la pauvreté de l'argument. A ce rythme, et avec ce type de raisonnement, on verra bientôt Charles Josselin postuler pour une usine de retraitement des déchets nucléaires, un centre de stockage et d'incinération de fûts de pyralène, ou tout autre établissement « inoffensif ». Au nom de la taxe professionnelle...

Autre surprise, le président du Conseil général conteste le principe établi selon lequel une commune dont la population et les élus ne voudraient pas de centrale nucléaire, ne se la verrait pas imposer. M. Josselin estime qu'il « faut élargir la notion de population locale », considérant que « le conseil municipal d'une commune de 1.000 habitants a forcément du mal à résister aux pressions ».

Pas plus, semble-t-il, que les élus du département aux pressions d'EDF...

Quoi qu'il en soit, il est tout de même étonnant de voir un ancien ministre du gouvernement Fabius nommé par François Mitterrand, remettre en cause une promesse formelle de ce même François Mitterrand.

Verra-t-on alors une commune se voir imposer une centrale contre l'avis de ses habitants et de ses élus ? **Où est la démocratie là-dedans ?** Remarquons au passage que M. Josselin, maire de Pleslin-Trigavou, ne prend pas beaucoup de risques : sa commune, non littorale, n'attire pas les convoitises de d'EDF.

Remarquons également que M. Josselin, président du Conseil général, n'a reçu aucun mandat de ses électeurs pour revendiquer pour le département, une centrale électronucléaire. Le simple respect des règles démocratiques aurait dû faire qu'il attende septembre 1988 et le renouvellement de la moitié des conseillers régionaux pour lancer un tel débat.

Des arguments éculés

Un débat qui a ramené sur le devant de la scène des arguments pour le moins éculés.

Ainsi, l'autonomie régionale, une notion à laquelle nous, à l'UDB, sommes bien sûr particulièrement sensibles.

Au nom de quoi la Bretagne devrait-elle être autonome sur le plan énergétique et demeurer largement dépendante dans tous les autres domaines ? Et d'ailleurs, que signifie cette notion en ce qui concerne l'approvisionnement en énergie ? Quel pays, quelle région peuvent être considérés comme totalement autonomes en la matière ? Pas la France en tout cas, qui importe son pétrole et une grande partie de son uranium.

Contrairement à ce que l'on semble croire à EDF, autonomie ne signifie pas autarcie.

Au demeurant, la région Bretagne, si l'on y ajoute la Loire-Atlantique, est excédentaire en production d'énergie et en exporte notamment vers la région parisienne, grâce à la centrale de Cordemais. Faut-il rappeler à Charles Josselin qu'il n'y a pas si longtemps le BREIS, officine bretonne du PS, dont il est le président, manifestait à nos côtés pour le rattachement de Nantes au reste de la Bretagne ?

Nous l'avons déjà dit, bien sûr, mais l'insistance des pro-nucléaires nous oblige, nous aussi, à nous répéter.

Il est regrettable, en outre, que Charles Josselin n'ait pas eu connaissance des récentes prévisions d'EDF, avant son voyage à Gravelines. La surcapacité d'EDF (5 tranches nucléaires de trop) l'oblige à réviser son programme à la baisse et à envisager un retour au charbon, plus maniable que le nucléaire. Ni plus ni moins que ce que propose l'UDB à brève échéance.

Autre tarte à la crème : l'emploi, un argument qui fait évidemment recette en ces temps de fort chômage.

On sait pourtant que les retombées d'une centrale au niveau de l'emploi ne sont pas celles que l'on voudrait nous faire croire.



« Si une centrale doit être construite, autant que ce soit chez nous. » « Campagne de presse que tout cela », s'est exclamé à l'antenne le président du conseil général. Charles Josselin a toujours l'humour à fleur de mots. Le bouquet orne cette fois cependant un joli petit trou de mémoire. Les journalistes, que l'on sache n'étaient pas passagers clandestins de ce fameux voyage de Gravelines, il y a trois semaines, mais invités d'EDF et... du président du conseil général.

« Ouest-France » 12/10/87

Très faibles pendant le chantier qui fait surtout appel à une main-d'œuvre étrangère à la région, elles sont en fait négatives une fois la construction terminée, ainsi qu'on a pu le constater à Flamanville. Dans cette commune et dans les communes voisines le taux de chômage n'a cessé d'augmenter depuis la mise en route de la centrale.

Les retombées de la taxe professionnelle

Nos élus ont donc été fortement impressionnés par le Centre international de sport et loisir de Gravelines, qui a coûté la bagatelle de 20 milliards de centimes.

Qu'ils nous permettent de considérer qu'il faut à la fois peu et beaucoup pour les impressionner.

Peu, car en toute objectivité, que représente un tel gadget au regard du débat nucléaire, débat important s'il en est ?

Et beaucoup car il faut admettre que l'existence d'un tel équipement ne se justifie ni au niveau d'une commune comme Plouézec, ni même au niveau d'un canton comme Paimpol. Il faut savoir raison garder : pour nos petites communes, une salle polyvalente du type de celle dont Kerfot a su se doter sans centrale nucléaire, suffit bien largement.

Du reste, on doit savoir que de nombreuses communes « nucléarisées » éprouvent des difficultés à gérer les infrastructures dont elles ont « bénéficié » durant le chantier : des difficultés qui ont, bien entendu, des répercussions négatives sur les impôts locaux.

Depuis devant les centaines de protestations, Josselin a un peu reculé. Nombre de PS lui ont fait savoir que sa position était inopportune. Pour calmer le jeu ou faire diversion, Josselin vient d'annoncer qu'il va maintenant visiter une centrale thermique au charbon en RFA !

Remarquons que c'est à coup d'études sans vrai débat que le projet « nouveau port du Légué » a été adopté, comme l'aéroport de Saint-Brieuc-Côtes d'Armor, deux erreurs que les contribuables n'ont pas fini de payer.

DES ARGUMENTS NOUVEAUX CONTRE L'ELECTRONUCLEAIRE

Les radieux irradiés !

Le souvenir des grandes batailles de Plogoff — « des pierres contre des fusils ! » — à peine estompé et le projet de centrale du Carnet (Loire-Atlantique) mis en branle au début du mois d'octobre en dépit des manifestations répétées de plusieurs milliers de personnes, il se trouve des élus bretons pour en redemander ! Tandis que le mirage du « tout nucléaire » semble aujourd'hui dépassé aux yeux de la plupart de ses promoteurs, au premier rang desquels EDF soi-même, Charles Josselin, le président du Conseil général des Côtes-du-Nord et président du BREIS (1) — le « machin » breton du PS — s'emploie à décrocher pour son propre fief les deux réacteurs qui semblent promis au nord de la Bretagne.

Après la droite et le PC, des élus PS bretons, suite à une longue période de valse-hésitation, laissent tomber le masque. Face à cette union sacrée, on aurait presque mauvaise conscience à proclamer encore sa préférence pour une alternative énergétique au nucléaire. Serions-nous vraiment les dinosaures, les crétins antédiluviens que se plaisent à décrire nos « camarades » socialistes dans leurs réunions de campagne ? La partie semblait mal engagée.

Mais non ! Nous venons de trouver en la personne de Jimmy Goldsmith, grand patron de presse, ex-proprétaire de *L'Express*, un soutien de poids. Ne vient-il pas, dans un article fort bien documenté, de démonter pièce par pièce l'argumentaire économique et médical de deux sommets du lobby pro-nucléaire en France, respectivement administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et directeur de l'Institut des isotopes. Nous n'avons pu résister au plaisir d'ouvrir largement nos colonnes à un exposé si clair et si percutant.

La chasse à l'antigaspi

Un premier argument vient plaider en faveur de l'arrêt du programme nucléaire français, irréfutable pour tout économiste qui se respecte : le trop-plein !

Deux centrales de 900 mégawatts sont déjà à l'arrêt. A l'horizon 1990, l'Hexagone comptera 5 tranches, autrement dit 5 réacteurs de trop. A 10 milliards de francs la tranche, sans compter le coût du remboursement des emprunts contractés par EDF à l'étranger, ça fait cher la tartine de pain grillé grâce à l'électricité issue du nucléaire.

En clair, si les prochaines constructions prévues dans le plan de programmation français interviennent, ce sont 50 milliards de francs, au bas mot, qui voleront en fumée, soit le quart du total des impôts sur le revenu payés par les habitants de l'hexagone. A cela, EDF et le CEA répondent qu'il n'est pas possible « de mettre l'industrie nucléaire en état de perte de vitesse ». Qu'est-ce à dire ? Si l'on a su mener à la boucherie plusieurs milliers de



La mini-centrale de Brennilis, dans les Monts d'Arrée : fermée en 1985, elle imposera son dôme et ses radiations pendant des siècles.

vaches laitières pour cause de quotas, ne saurait-on empêcher la production de centrales non encore inexistantes ? Notre société et leurs décideurs seraient-ils à ce point figés ? Quel manque de dynamisme et d'imagination !

Tout ceci nous rappelle la logique pour le moins scabreuse d'un autre lobby, le lobby militaire, qui n'est certes pas innocent dans la surenchère faite autour du nucléaire civil. Selon ces messieurs du galon, afin de se protéger d'un ennemi plus que potentiel, il faudrait s'équiper d'un armement conséquent et toujours plus sophistiqué, donc coûteux. Mais pour que l'industrie française de l'armement soit rentable, il lui faut exporter. Et où peut-on exporter des armes sinon sur les « points chauds » du globe ? Mais en vendant « nos » armes, nous nous mettons en danger. L'expérience du Tchad, face à la Libye de Khadafi, et celle présente du Golf arabo-persique, face aux missiles « irakiens » et « iraniens » made in France, viennent nous le rappeler. En conséquence, il nous faut nous protéger d'un ennemi plus que potentiel. Mais pour se protéger, il faut le nucléaire... Logique, non ?

Pour en revenir au nucléaire civil, EDF, afin de justifier la poursuite de son programme, n'a pas manqué de vanter le prix de l'électricité française. Laissons à Jimmy Goldsmith le soin de répondre.

« L'étude sur les prix pratiqués en 1986 dans la CEE, pour une consommation moyenne de 3.500 kWh/an (environ la consommation d'un foyer), effectuée par la Fédération des compagnies allemandes d'électricité (VDEW) donne le tableau suivant (indice 100 pour la RFA) :

Danemark : 79	(pas de nucléaire)	Irlande : 110	(pas de nucléaire)
Pays-Bas : 85	(5,9 % de nucléaire)	Grèce : 113	(pas de nucléaire)
Grande-Bretagne : 87	(18,4 % de nucléaire)	Espagne : 113	(28,9 % de nucléaire)
Luxembourg : 92	(pas de nucléaire)	Belgique : 126	(67 % de nucléaire)
RFA : 100	(29,6 % de nucléaire)	Portugal : 145	(pas de nucléaire)
France : 106	(69,8 % de nucléaire)	Italie : 166	(4,6 % de nucléaire)

« De plus, il faut distinguer entre prix et coût (...) pour calculer le coût, il faut tenir compte des subventions et des dotations diverses accordées par l'Etat à EDF (plus de 30 milliards de francs valeur 1987 depuis 1979) ».

« (...) les Français ont payé leur électricité en deux factures — l'une directe, correspondant aux tarifs d'EDF, l'autre indirecte, par voie d'impôt, correspondant aux subventions accordées par l'Etat à EDF et aux pertes de celle-ci ». Car s'ajoutent aux subventions les pertes d'exploitation de la société. Or, « les pertes cumulées d'EDF, depuis 1980, ont été de 20 milliards de francs (valeur 1987) ».

Et l'import-export, nous direz-vous, c'est important, non ? Bien entendu, mais M. Goldsmith vous répondra que « s'il faut tenir compte des exportations de matériel et d'électricité ainsi que de la réduction des importations de pétrole, il faut également faire état des emprunts de 221 milliards de francs, dont 84 milliards de francs en monnaie étrangère (...). Il faut aussi comptabiliser les importations de l'équipement, de l'uranium, etc. Enfin, il est nécessaire de tenter d'apprécier quels auraient été les résultats obtenus si, au lieu d'être investies dans l'industrie nucléaire, ces sommes colossales l'avaient été dans d'autres formes d'énergie qui, aujourd'hui, semblent plus rentables et plus sûres ».

Après tant de coups portés, M. Goldsmith rappelle le gâchis du surgénérateur Superphénix, officiellement d'un investissement de 25 milliards de francs, pour lequel Claude Biennu, directeur des études et recherches d'EDF reconnaît, « nous avons fait une erreur monumentale ».

Faudra-t-il pour éponger les dettes d'EDF traquer les couche-tôt et les lève-tard et retourner le slogan de l'ère barriste resté célèbre, « la chasse au gaspi » en « chasse à l'antigaspi » ?

Tchernobyl, un détail de l'histoire

Si l'argument traditionnellement développé par le loby pro-nucléaire pour la poursuite de son programme, à savoir

l'argument économique, semble donc se retourner contre ses défenseurs, il ne faudrait pas pour autant négliger l'aspect écologique du dossier même s'il peut prendre l'allure d'une rengaine. En ce domaine, la rengaine ne sera jamais inutile.

Ce qui est intéressant par-dessus tout, c'est de constater combien des hommes comme M. Goldsmith, qu'on rangeait aisément parmi les gens dits sérieux et réalistes, peuvent se préoccuper de l'action néfaste du nucléaire sur l'environnement, donc sur l'homme. Sur ce point, son intervention ne manque pas d'intérêt.

S'étant ému du rejet par le CEA de 7.000 curies de tritium, produit radioactif, dans l'environnement à des fins d'expérimentation, il cite les résultats d'une étude qui « portait sur 39.000 personnes ayant travaillé, à partir de 1946, dans des installations de l'industrie nucléaire britannique. Chez l'homme en contact avec le tritium, la mortalité due au cancer de la prostate a été de 13 fois supérieure à la moyenne nationale ».

Nous sommes en mesure d'établir, aujourd'hui, un premier bilan de la catastrophe que fut Tchernobyl. 3.600 cancers en Europe, de 10 à 20.000 en Union Soviétique. Un détail, une goutte d'eau dans l'océan des souffrances humaines sauf, peut-être, pour ceux et celles qui se cachent derrière ces chiffres.

Que cessent les gloussements imbéciles qui se faisaient entendre, il y a 18 mois, à l'évocation de la technologie du nucléaire en Union Soviétique ! Ça chez nous ? Ah non, vous n'y pensez pas, mon bon monsieur ! Il n'empêche que dès lors qu'il s'agit de placer un satellite sur orbite, ils ne semblent pas si maladroits que ça, ces sacrés Russes ! A la différence d'autres que nous ne citerons pas.

Paru récemment aux Ed. Calmann-Lévy, le roman « Tchernobyl-sur-Seine », dont un des auteurs est ingénieur de l'Ecole supérieure d'électricité, aura eu le grand mérite, s'appuyant sur une hypothèse vraisemblable, de remettre chaque chose à sa place.

Le grand silence

S'il est un argument qui doit peser sur le programme nucléaire français dans le sens de son interruption, il s'agit de l'absence d'un vrai débat public sur le dossier du nucléaire civil et militaire. Et de comparer ce qui se fait, ce qui se dit dans les autres pays occidentaux qui ont développé cette technologie. M. Goldsmith en dresse un tableau sans complaisance.

« (...) dans les pays de liberté où existe la libre information, les thèses favorables à l'énergie nucléaire ne sont pas encore acquises. Dans d'autres pays où sévissent le trucage des chiffres et la propagande officielle, comme en France ou en Grande-Bretagne, les thèses favorables à l'énergie nucléaire sont tenues pour démontrées ».

Aux Etats-Unis, « dès les années 70, un débat public informé et contradictoire a eu lieu sur les risques de l'électronucléaire. Donc l'industrie électronucléaire américaine a dû satisfaire à deux critères : celui de la rentabilité commerciale et celui de l'acceptabilité sociale ».



A Plouézec

« Le résultat fut que 1974 a été la dernière année au cours de laquelle une centrale nucléaire a été commandée sans que cette commande soit annulée par la suite. 108 réacteurs ont été annulés ».

« (...) De plus, l'ensemble de l'industrie nucléaire du retraitement de combustibles irradiés et de la surgénération a été abandonné ».

Le résultat en est, entre autres, mais ce n'est pas le moindre des scandales, que 10.000 tonnes de matières irradiées importées vont être retraitées en France, celles-là même qu'Américains et Japonais se refusent à conserver plus longtemps sur leur territoire. Et quand l'Etat français engage la France, il engage la Bretagne par la même occasion, il va sans dire, et sans lui avoir demandé son avis.

Que cherchent les socialistes ?

Au terme d'un tour d'horizon qui se révèle confondant sinon accablant pour les têtes chercheuses du lobby atomique, on peut légitimement s'interroger sur les motivations profondes qui incitent un Charles Josselin, longtemps réservé et hésitant quant à son engagement sur ce dossier, à développer une telle publicité, par voie de presse, autour d'un projet de centrale dans les Côtes-du-Nord. Nous pensons pouvoir apporter un début de réponse.

Les dédommagements qu'offre aux collectivités locales l'installation d'une centrale laisse à réfléchir. Ainsi pour deux tranches, la commune de Nogent-sur-Seine a touché en un an un milliard de francs. Certes, la tentation est forte et nous comprenons qu'on puisse y succomber.

Un autre facteur, plus psychologique mais tout aussi électoral, a pu entrer en jeu. Opter résolument pour le nucléaire, ce serait comme renoncer à cet idéalisme désuet qui place l'homme au-dessus de tout dans sa dimension unique, pour lui substituer le réalisme économique qui sied, paraît-il, aux politiciens dignes de ce nom.

De Goldsmith à l'UDB, même combat ?

Jimmy Goldsmith a mis le temps pour répondre à ses contradicteurs. Suite à un premier papier paru dans l'Express daté du 15 mai 1987, presque aussitôt deux lettres lui parvenaient des deux pontes évoqués au début de cet article. La réponse en deux volets qui s'imposaient n'est parue que le 11 novembre. Plus de trois mois d'étude, de réflexion et de rédaction donc, mais trois mois ô combien fructueux.

Rappelons que le parti communiste n'est pas opposé par principe à l'utilisation du nucléaire dans le cadre de la recherche de solution pour assurer correctement l'approvisionnement du pays. Toutefois, il s'est prononcé depuis longtemps contre une nouvelle extension du parc de centrales existant car cela renforcerait le suréquipement. Pour les communistes, il faut réduire au contraire progressivement la part du nucléaire en adoptant des solutions autres que celles défendues par les patrons de l'électro-nucléaire.

Une position intéressante du Parti communiste... belge (« Le Drapeau Rouge » - 16/10/87). La Belgique est pourtant moins nucléaire que la France !

Vous avez fait du bon travail, M. Goldsmith. N'eussiez-vous pu en faire autant du temps où l'Express vous appartenait. A coup sûr, l'« état de folie mégalomane » des scientifiques d'EDF et du CEA que vous stigmatisez en eût été refréné.

Pour notre part, nous nous contenterons de rappeler brièvement notre position sur le dossier énergétique. Notre refus du nucléaire part de la dimension du risque technologique et écologique qu'il engendre. Ainsi que la catastrophe de Tchernobyl l'a démontré, toute intervention a posteriori est vouée à l'échec. Le nuage radioactif a fait plusieurs fois le tour de la planète sans que personne n'y put rien changer.

Nous ne prêterons pas le flanc aux apprentis-sorcières.

Si nous ne prétendons pas détenir le monopole de la sagesse, nous avons la faiblesse de croire que la morale tient encore sa place dans le discours politique. Nous ne dirons ni ne ferons le contraire de ce que nous pensons, que ceci nous vaille ou non la popularité des médias et la confiance des Bretons.

Néanmoins, qu'il ne soit pas dit que nous demeurons enfermés dans une logique du refus. Le risque technologique, nous sommes prêts à l'assumer car inhérent au progrès de l'humanité vers plus de bien-être. Nous y sommes prêts dès lors qu'il n'échappe pas au dispositif de contrôle et d'intervention prévu à cet effet.

A ce titre, la réflexion lancée à EDF sur un projet de « centrale au charbon de l'an 2000 » de surcroît « rigoureusement non polluante », selon les termes officiels, nous semble intéressante au plus haut point et digne d'être encouragée. Encore ne doit-elle pas, afin qu'on ne répète pas les mêmes erreurs, se circonscrire à une loge secrète de scientifiques jaloux de leur savoir. Dès à présent organismes professionnels, syndicats, représentants des usagers, associations de défense de l'environnement devraient pouvoir s'y intégrer. Serait-ce trop demander s'agissant d'un service public largement financé par les contribuables ?

J. GUEGUEN

- (1) Cette association est encore organisée sur la base des cinq départements. On peut se demander pourquoi quand on sait la dérive « paysdéliorienne » prise par les socialistes de Loire-Atlantique. La succession du baron Guichard serait-elle déjà à l'ordre du jour ?

POBL VREIZH

TENZOR RUN AR GOV

Danevell diembann
gant Fanch Treger

trede rann :

Etrezek ar Menez

E levr-oueg Lanleger ar pevar lisead o deus kavet boued spered had evezhiadennoù diwar-benn Gwenc'hlan. Kavet o deus dreist-holl ur studiadenenn a-bouez bet graet nevez 'zo gant Gwennael ar Menneg diwar-benn diougenoù barzh ar Menez Bre. Koulskoude e chom luziet awalc'h ar gudenenn en o spered ha diaes eo da bep hini anezhe ober e zibab e-touez ar menoziou displeget el levrioù. Daoust hag en doa bevet Gwenc'hlan gwechall gozh war ar Menez Bre pe neuze daoust hag en eo bet ijinet e anv hag e vuhez penn da benn gant yezhourien ha skrivagnerien 'zo ? N'eo ket aes ober e sonj.

« Evidon-me, eme Herve Morvan, eo arabat klask pemp troad d'ar maout ha distrujan ar vojenn rak un dra bennak gwir a zo e orin pep mojenn. Gouzout a reomp e oa Gwenc'hlan un diouganer eus ar Grenn-Amzer. Gouzout a reomp ivez e oa o chom e Bro-Dreger hag eo bet interest gant e denzioù, aour, arc'hant ha levrioù e tor ar Menez Bre, setu ! Gwellan tra hon eus d'ober breman eo mont betek ar Menez d'ober gwelloc'h anaoudegezh gentan.

- A-du ez on ganit, eme e vreur.
- Ha ni ivez, eme Yannig Lagadeg ha Katell ar Bras.
- Disadorn gentan, abred goude merenn e vefe posupl deomp mont di, n'eo ket gwir ? eme Herve.
- Geo vat, a respont an tri all, holl asamblez ».

D'ar sadorn warlerc'h ur wech paket gante o merenn e kemer hor pevar c'hannard o c'hezeg-tan evit mont etrezek ar Menez. Eun awalc'h eo an hent eus Kernitron betek Tosenn Vre met hir awalc'h eo ivez, un tregont kilometrad bennak. Met petra eo se evit tud yaouank gwev'n ha kalonek ? Kemeret o deus memestra kartenn almanak ar post evit non pas koll o hent. Tremenn a reout dre Bont Losket ha dre vourk Langoat. Pignat a reont grav ar bevar Avel da dapout Konfort. E Konfort e chomont a-sav ur pennadig, amzer da evan ur chopinad e ostaleri ar Seizh avel ha



(Iffig Troadeg)

goude, tan dezhi adarre dre ar Barr-derv, Kroazhent ar Marchosioù, Bodlezan, ar Genkiz, a-hed un hent eann ha moan, gwez haleg a-bep tu dezhan. Gwech ha gwechall pa vez dizolo ar c'hleuzioù e tispak ar Menez dirak o daoulagad, glas-du ouzh an oabl sklaer. Fraonval a ra ar motorioù ha Katell, war varc'hig — tan Yannig, a vriat start he mignon pa gammigell an hent dre ma tisteont ouzh ar Goneri. Ur wech tremenet an hent houarn e troont war an tu-kleiz da gentan ha prestig goude war an tu-dehou. Ar Menez a vez gwelet mat breman ha war e lein chapel Sant Herve gant he forched kozh hag he c'hloc'hdi koant. O tremenn dirak ar panell ma 'z eo skrivet warnan « Run ar Goff », Erwan Morvan hag a zo un tamm a-raok e gamaladed a c'horreka e varc'h-tan hag a chom a-sav. Ober a ra ar re-all eveltan, amzer da zivizout un tammig ha da deurel ur sell prim ha prim war vaner kozh Run ar Gov.

« Ale, war-raok, eme, Yannig goude ur pennadig, n'hon eus ket amzer hiziv da chom aman. Ret eo deomp mont betek al lein. N'eus forzh penaos e vo ret deomp bizitan ar maner diwezhatoc'h ». Un tamm bihan pelloc'h war an tu-kleiz e krog ar c'hrao da vezan sonn. Breman emaint o pignat da-vat war ar Menez. Daoust d'an hent man da vezan desoc'h eget ar re all — rak meur a hent a zo da vont betek al lein — e tilans motor Yannig dre ma 'z eus daou war ar marc'hig. A vuzur ma pignont e teu ar gwez da vezan rouesoc'h. E-lec'h derv, haleg ha faou ne vez gwelet ken nemet raden glas ha balan en o bleun. War al lein, breman-souden ne chomo nemet lann berr ha geot touz.

Ur wech pignet ar pevar lisead war an dosenn, e teu war wel dirak o daoulagad

un arvest kaer meurbet. Gklaer eo an amzer. War-zu ar c'hreisteiz menezioù Bro-Gerne henvel awalc'h eus gwagennoù ur mor difinv a stank an dremmwel pell du-hont. War-zu an hanternoz plaenenn Bro-Dreger a astenn betek ar mor he fardadoù ed glas hag he frajeier brodet gand aour ar balan hag al lann. Aman hag ahont tachenn velen ur parkad kolza a sked evel ur maen-jad war ur pallenn emrodez. Ha war ar blaenenn se nag a dourioù iliz, nag a gêrioù, bihan ha bras : Bear, Pluned, Prad, Lanleger pell war-zu an nort ha pelloc'h c'hoazh en dremmwel ar mor, mor Breizh, daoust ma ne vezer ket sur d'e welout, met sur mat eman aze !

Goude bezan arvestet ouzh ar vro tro-war-dro e tosta ar ganfarded yaouank eus chapel Sant-Herve. Mont a reont dindan ar porched kozh mein-benerezh met n'eo ket posupl dezhe digerin dor ar chapel rak prennet eo gant an alc'hwez. Neuze war o zreid e tiskennont betek feunteun Sant Herve, izelloc'h un tamm war-zu ar c'hreisteiz. Ret eo dezhe gweladennin ar Menez, ober anaoudegezh gant kement tra a zigas da sonj eus e istor. Met aman war al lein ne chom netra da zigas da sonj eus Gwenc'hlan. E anv Sant Herve eman pep tra. Ur barzh a oa heman ivez evel Gwenc'hlan met ur c'hristen eus ar re wellan ouzhpenn. Setu perak eo bet didroadet gentan envor an diouganer kozh pa eo bet trec'h ar gristenien e-barzh ar Vro. Etrezek ar feunteun e kerzh asamblez an daou vreur Morvan dre ur wenodenn vihan e-touez ar geot raz hag ar brug mac'het dindan treid an dremenidi. Chomet eo Katell ar Bras ha Yannig Lagadeg un tammig war o lerc'h da gutuilh an eil diwar muzelloù egile kent an bleunioù an hanv.

(Da vezan kendalc'het)



DIWAR BENN DIGORIDIGEZH TI-KER NEVEZ LOKEORED

D'ar sadorn 19 a viz gwengolo a zo bet digoret ti-ker nevez Lokeored (« Loquefret » e galleg). Pennou-braz ar departemant a oa bet pedet gand ar maer, Raymond Rannou : ar c'huzulier jeneral, an depute, ar pefed hag all. Kalz a brezegennou a zo bet araog an evadenn hag a oa digemeret d'an oll dud war lerc'h an digoridigezh. Med den ebed n'eus lavaret eur ger diwar-benn skritur talbenn ar savadur nevez : « ti-kêr » laketa e brezhoneg koulz hag e galleg. « Polb-Vreizh » n'eus goulennet da Raymond Rannou penaos ha perak a zo bet graet an dra-se.

Pobl-Vreizh : Abalamour da petra 'vez skrivet « ti-kêr » war talbenn ar savadur nevez ?

Raymond Rannou : Abalamour emaoomp 'barz eur vro a vez kaozelet brezhoneg enni bemdeiz. Al lizerennou-se a ziskouedo d'an dud diwezatorc'h lar aman a oa bev Breizh ha vint dalc'het gand ar maeriu all, michans.

P.V. : Gwir eo hag en-n'eus nac'het ar c'huzulierien da baeen ?

R.R. : Ya, gwir eo.

P.V. : Abalamour da petra ?

R.R. : N'int ket nac'het ar c'huzulierien gand lizerennou « ti-kêr », ha neubeud-tre gand ar brezhoneg. Koulskoude kalz anezho a oar fall-tre ar galleg.

P.V. : Piu n'eus baeet, eta ?

R.R. : An tisavour n'eus baeet an trede lodenn, familh ar maer ar peurest.

P.V. : Petra a lavar an dud deus ar skritur nevez ?

R.R. : Tud Lokeored 'zo fougazhet gand an dra-se ha muioc'h c'hoazh an estranjouren.

P.V. : Petra 'gall ober eur maer evid ar brezhoneg ?

R.R. : Eur maer a ra kalz traou evid ar brezhoneg en eur ober traou mod-se :

skritellou pa vez voaien 'barz ar heriou ha traou evel diwezatorc'h 'ba' Lokeored « Ti ar Bilaouerien ». An dra-se a vo skrivet war talbenn presbital kozh Lokeored, 'blamour e vo graet ennan eur « musée » da ziskouez peseurt mod e oa buhez Menez-Are gwechall.

Tromplan an dud e vez pal ar « Frankourien »

Sur on emaoomp atav etre daou araok kredin pa skrivan diwar-benn ar « Frankourien ». Ar « Francistes » mar ho peus c'hoant. Perak e lavaran « Frankourien » ? Un diferans eo e-kichen ar Fransizien a zo tud o deus « droed » da gaout hon doujans. En em santout a reont Fransizien evel m'o deus desketer skol gant gwirionez pe nann ha ne lakaont ket o fri e troioù kamm a re all.

Hiziv e tiskouezin un tu all eus ar Frankourien. Tromplan pe douellan e vez ur benveg-brezel all evel mar bevtemp, ni holl, en ur vro « dotaliter ». Aesoc'h eo touellan pa ne glaskont, an dud, da weled pelloc'h eget ar skol, ne gavit ket ? Gwashoc'h eo evit ar Vretoned : pa vez peget en o revr un doare-sonjal ne vez ket aes da lakaat anezho da chench, zoken ar re yaouank daoust dezho o fougale emaoont distag diouzh ar re war an oad. Huanadit, mar plij deoc'h war-lerc'h sonenn Yves Duteil oc'h azeuli ar galleg, mestr an Egzagon.

Roomp skouerioù deoc'h, a-hend-all.

Ha klevet ho peus pe welet un abaden-dele gant Jacques Martin, e anv « Dimanche-Martin » ? Dalc'het sonj em eus eus un arvest e lec'h ma voe diskouezet « an ini koshan eus ar Fransizien » o kontan a-zivout ar relegoù kavet n'ouzon ket e pelec'h. Koshoc'h eget eskern Cromagnon pe Neanderthal zoken. « A-vis-koaz da viken » eo Bro-Frans evel m'ho

peus lennet war ho leor « Istor Bro-Frans ». Ne c'hwit ket Jacques Martin da rein un digarez evit dizolein e fouge da vezan ganet e Bro-Frans, an hini speredekan e Stadoù ar bed, hag e zismegans e-kenver ar « provinsoù » gant e zoareoù-goapaat « La province » evel e stumm-lavar.

Selaou a ran ivez an abadennoù-radio evel hini Lucien Jeunesse. Goulennet en doa digant ar re oa o klask : Piv en doa ijinet « La Toison d'or » ? en ur lavarout e oa un Gall e-tro 1400. Ur Gall e 1400 ? Lennit piv e oa : Philippe Le Bon duk Bro-Vourgoz, tad Charlez an hini her (Téméraire). Evel ma welit e oa bev Bro-Frans d'ar mare-se. Peseurt bro ? Un dachenn strizh e-kichen Pariz ha Bourges. Aze ho peus peadra da c'hoarzin leun ho korzail-henn.

Baleomp pelloc'h. Daoust hag ho peus gouiet ur wech er skol e oa 7 pe 8 langaj pe yezh bre'get e-barzh an Egzagon ? Nann. N'eus nemet ar galleg. Gwazh a se evit ar milionoù a dud a ra gant un doare-kaozeal all e-touesk ar gouerien ha tud all a labour war ar maez. Ne reont nemet gant un trefodaj eus ar galleg, hervez.

Mar n'ho peus ket trawalc'h e lakaan un dra c'hoazh. Hag ho peus dalc'het koun eus an abaden-dele o tiskouez aktourien-deatr o resev prizioù e Pariz ? Anvet e oa « les Molières ». Ar re wellan e Bro-Frans. Heuliet em eus mat an traoù. Ne voe nemet daou zen er-maez eus Pariz a voe gopret, ha c'hoazh unan a zigas as sonj eus buhez ar rannvroioù ankouaet penn-da-benn, rak a daou zen-se o doa c'hoariet nemet pezhioù-c'hoari « mod » Pariz... en ur gêv vras bennak e kreizteiz an Egzagon.

Evit heritourien ar Franked e Pariz n'omp nemet tud varv. Marv omp e-kenver an Ekonomiezh, marv e-kenver ar C'hultur. Ne skrivan ket hepken en ur sonjal er Vretoned, met en ur sonjal er Flamanked, en Alzasiz, er Gorsikiz, en Okitaniz et Gatalogniz en Euskariz hag all. Ken niverus ha re Bariz omp. Pegoulz e tihunimp hon nerzh ?

Aldrig A NAONED

Darvoudou brezel va Horn Bro 1944

Gant Visant Seite, Mari Seite ha Job Seite e Rozko, Kastell-Paol, Santeg ha Kleder : I. Darvoudou va horn-bro e-pad ar bloaz 1944 ; II. Darvoudou spontuz miz eost 1944 ; III. Darvoudou spontuz parrez Kleder miz eost 1944 ; IV. « Ar frankiz o tont ».

Kontan a ra deomp e-barzh al levr-man war-dro 200 pajenn anezhan penaoz e dremen an amzer diwezhan eus ar brezel diwezhat, penaos eo troet spered un den war-zu Doue pa teu ar mallozh ; evit ar wech-man n'eo ket « Ar mor evel ur muren e zro » en deus difennet Breizh ; me vauan n'am eus ket anveet brezelioù ha ar baperioù siwazh, n'int ket awalc'h evit lakaat ac'hanon da intent mat petra eo bevan e-pad ur brezel.

Komz a ra al levr ivez eus ar « Resistance » anveet terroristed gant an Alamaned : terroristed e pad ar brezel, soudarded warlec'h ; peogwir soudarded Bou-

(suite page 14)

« Re, re em bije karet ar brezhoneg »

Stag eo anv Jakez Kerrien ouzh re Youenn Drezen ha Jakez Riou, hon daou skrivagner meur. A-gevret ganto e addeskas brezhoneg a-ped ma oa war e studi pell diouzh Breizh, e manatiou bro-Spagn.

Dezhan da vezan donezonet, e tilezas buan Jakez Kerrien al lennegezh evit en em ouestlan d'e vicher, kelenn an doueoneiezh hag ar brederouriezh. Goude ur vuhez labour hir, eman breman war e leve.

Kejet en deus Paskal Rannou gantan, ha dastumet en deus ar pennad-kaoz a embannomp. Boued a gavo ennan ar re a zo dedennet gant istor an Emsav, seul vui m'emeur o paouez advoulan *E koun Jakez Riou*, ar skrid kaer ha przius-kenan savet gant Drezen :

Kale e teskor ivez diwar-benn doare an iliz e penn-kentan ar c'hantved-man. Kentelius eo ar pennad-kaoz enta d'ur mare ma tabuter diwarbenn planedenn Yann-Vari Perrot.

Al lenner avat, ne glevo ket brezhoneg Jakez Kerrien, hini bro-Leon, distaget gant un den desket a gar e yezh a anavez anezhi.

O TESKIN BREZHONEG E BRO-SPAGN

Paskal Rannou : Penaos oc'h en em lakaet da zeskin brezhoneg ?

Jakez Kerrien : E-keit ha ma on bet e skolaj Fontarabie, en tu all da ster Bidasoa, n'am eus ket klevet anv eus ar brezhoneg. Ni oa eus a bep bro, eus Gwened, eus Treger, eus bro-Naoned, eus an Traon, ar C'hreisteiz. Ar galleg a oa hor yezh ha ne veze ket klevet brezhoneg gant ar re a oueze brezhoneg. Me oa ul Leoniad, Kerneviz a oa, ne gaozeemp morse e brezhoneg. Ni a gave an dra-se reizh rak ne oa ket moaien d'ober e mod all.

E bloavezh 1916 e oa echu va skolaj e Fontarabie hag on aet donoc'h e Spagn, er C'hastilha Gozh, Castilha Vieja. Eno oa an noviciat*. Ar superior a oa un Alaman, Müller (« miliner »). Hag en ha laret deomp : « C'hwi hag ho peus ur yezh all, arabat koll anezhi. Ur yezh a zo ur binvidigezh. Servijout a ray deoc'h da gofes. Euskariz, c'hwi 'peus ur yezh dishenvel. Ar brezhoneg a zo ur yezh dishenvel, an okitaneg a zo ur yezh ivez... Me a ro an ali-man deoc'h : goulennit digant ho tud levriou pe kelaouennou, un dra bennak da zerc'hel krog en ho yezh, rak e-mod all hoc'h empenn ne zalc'ho netra ebet ken ».

Gwir e oa ! Pa'm'eus bet resevet kelaouennou *Feiz ha Breiz* (ur bern *Feiz ha Breiz* a zo bet kaset din), ne gomprenen

* Youenn Drezen, barzh ha kelaouenner, Mouladurioù Hor Yezh, 1986.

Darvoudou brezel...

medienne e Bro Algeria a voa ivez anveet evit bezan terroristed gant renerien Bro Ch'all araock bezan gounezet ganto ar brezel ha deuet ar terroristed - se da vezan soudarded goude - se ha enor dezho ouzhpenn. Barrekoc'h on da lavar deoc'h, peogwir eman ar gudenn breman evit savetaad ar brezhoneg e oa bet promet gant Londres pa oa ret kaout tud eus Breizh evit en em gannan a-enep an alamaned, ober un dra a-bouez evit ar brezhoneg ha nac'het, goude ar brezel, hen ober !

A.A.C'H.



Jakez Kerrien ha Paskal Rannou.

netra. Ankounac'haet em boa a-grenn nemet ur ger bennak : tad, mamm, c'hoar, breur, karr, gwin, bara... Nebeut. Ne oan ket gouest da sevel ul lavarenn. Ul levr oa deut deomp, e anv oa Emgann Kergidu, gant Lan Inizan. Me gave diaes al levr-se, ken diaes e oa deomp evel evit Tacitus da drein*. (Skol leaned)

Ur geriadur a vije bet ret da gaout, nemet ne oa ket. Unan ac'hanomp a oa koshoc'h, tri bloaz koshoc'h ; eus Lotei e oa, bro Jakez Riou. Dalc'het en doa kalz gwelloc'h e vrezhoneg, hennez a oa ur geriadur, ni a c'halve anezhan « le dictionnaire vivant »**.

E pep lizher e kasen un toullad gerioù e galleg da drein e brezhoneg, e brezhoneg dre-aman. A-nebeudou e-giz-se em eus savet va geriadur.

Pa on deut d'art ger goude ar brezel, er bloavezh 19, e miz gouere, e felle din kaozeal diouzhtu e brezhoneg. Va familh a gaozee brezhoneg. Met ma breudeur a c'hoarzhpe pa implijen ur ger ne veze ket implijet dre aman. Ur wech am boa komzet eus « bizaoued » ! « Bizaoued » C'ha ! C'ha ! C'ha ! (c'hoarzhin a raent din). An dra-se a zo Kernev, aman e vez laret ur « walenn ».

Paskal Rannou : Penaos ho peus graet evit deskin ar yehadur ?

Jakez Kerrien : A-benn ur bloavezh goude va skol e Miranda, e Kastilha Gozh, e oan deut adarre da Fontarabie. Ar brezel a oa atav hag ar re a oa hor c'helennerien a oa mobilizet. Me oa bet lakaet d'ober skol. Eno on chomet daou vloaz, 1917-1918. Gallet em boa kaout, n'ouzon

ket penaos, *Le Breton en 40 leçons*, François Vallée. Eno em boa gwelet kevin ar c'hemmadurioù. Un daolenn em boa graet ha lakaet, petra din, roll ar c'hemmadurioù a veze graet evit an anvioù gwregel, evit ar gourel, a bep seurt. Setu em eus kemeret kustum da sellet ar reolenn a-raok skrivan e-lec'h Drezen ha Riou n'o deus ket graet an dra-se, chomet int pell da glask peseurt kensonenn da lakaat.

Me oa komaset da skrivan reizh kazi-mant diouzhtu. Kaset em boa ur varzhoneg vihan da François Vallée hag e oa bet lakaet e Kroaz ar Vretoned.

ROPARZ HEMON

Paskal Rannou : Setu oc'h degouezhet er ger en-dro.

Jakez Kerrien : Degouezhet on er ger en-dro. Goude-se on bet ur bloavezh e Roma. Dibabet e oan bet da gemer da derezioù e prederouriezh. On aet er bloavezh-skol 19-20.

Goude-se em eus ranket ober va servij, va c'honje e vez laret aman, daou vloaz. E-pad an amzer-se neuze em eus selaouet kaozeal ha kemeret ar voazamant da gaozeal e brezhoneg.

Ha lennet ivez ! Ne felle ket din goulenn arc'hant digant va zud da brenan levriou brezhoneg. Setu e kemeren perzh e pep kenstrivadeg a veze. Tri friz am boa bet, evit Bleun-Brug e Gwengamp, un all evit *Dihunamb* ha, petra din, un tamm romant am boa graet evit ar *C'hourrier* (Courrier du Finistère). E-mod-se e c'hellen prennañ ul levrig bennak hag em eus desket.

Ar blijadur da zeskin adarre va yezh, an dra-se eo en deus skoazellet ac'hanon. Plijout a rae din. Ar brezhoneg, din-me, n'eo ket tra ken un dra desket, nann ! Un dra eo a ra parti eus va c'horf, eus va zemb-spered. Atav e plij din ar brezhoneg, mes breman, siwazh, n'on ket evit lenn ken.

Graet em eus anaoudegezh gant Roparz Hemon e pad va c'honje e Gwened. En oa soudard ivez. Deut omp da gomz diwar-benn ar brezhoneg. Kontet en deus din e oa ur plac'h, ur vatezh, en o zi e Brest hag a gaozee brezhoneg. Louis Nemo a blije an dra-se dezhan. Bez e wele na peged dishenvel e oa ar brezhoneg hag en deus kemeret blaz ar brezhoneg.

(Da vezan kendalc'het).



TRO BREIZ(H)

Le breton dans les lycées : ceux qui bloquent

L'Union des enseignants de breton dénonce les difficultés faites au développement des cours de langue bretonne dans la région parisienne, en Loire-Atlantique et dans certains établissements scolaires de l'académie de Rennes.

Elle tient à dénoncer tout particulièrement la situation du lycée Ernest Renan, de Saint-Brieuc, et celle du lycée Alain Le Sage, à Vannes.

Le nombre d'élèves désirant faire du breton est passé, au lycée de Saint-Brieuc, de 40 l'an passé à 74 cette année. Or, non seulement on ne donne pas au professeur le nombre d'heures nécessaires pour satisfaire la demande, mais encore on lui a enlevé une heure par rapport à l'an passé.

Au lycée de Vannes, 14 élèves seule-

ment suivaient les cours l'an passé ; ils sont 41 inscrits cette année. Le professeur certifié de breton, nouvellement nommé, se voit attribuer des heures d'histoire et géographie, alors que tous les professeurs d'histoire n'ont pas leur service complet, de telle sorte qu'il ne peut donner satisfaction à tous les élèves nouveaux, ni même assurer la continuité pleine et entière à ceux qui ont déjà commencé leurs études depuis la 4e.

Ajoutant, dans la région parisienne, l'obligation faite à Serge Richard de faire une partie de son service en Lettres (où l'on ne manque pas d'enseignants) et à Ronan Trémel, de faire un service complet en anglais, au détriment du breton pour lequel il y a une demande en hausse.

Dernière minute : Le rectorat de l'académie de Versailles refuse toujours de stagiariser S. Richard en breton, malgré l'autorisation écrite du ministère. Un cours sauvage de breton aura lieu à la gare Montparnasse, dans le hall, le 13 novembre, à 17 h 30, pour que ces deux enseignants puissent enseigner effectivement le breton. Il est utile de s'y rendre.

Dernière minute : le ministère change d'avis pour Serge Richard et le stagiarise en français sans tenir compte de sa licence de breton. L'action continue.

Que se passe-t-il sur l'espace vert départemental de Jaunouse (35) ?

On parle enfin de « Ty Polis » hors du PB ! un article sérieux d'« Ouest-France » en page Bretagne (cela devient rare) a présenté le projet et une petite partie des critiques adressées au projet. Mais, tactique connue, les promoteurs continuent, mettant en place un « comité scientifique en liaison avec les instances régionales ». Ce comité n'existe pas, mais ça ne fait rien, puisque son rôle ne serait que d'entériner le projet **Chicago en Bretagne ?**

Alain Jouno, à l'œuvre à Fougères, affirme qu'il veut seulement « transférer les pierres de maisons qui s'écroulent et qui jusque-là, n'intéressent personne ». C'est totalement faux, puisque les trois cas précis évoqués dans le PB de septembre ne sont absolument pas menacés de ruine. La chapelle de Malnoë à Saint-Christophe des Bois, la chapelle de la ville-Morhan près de Campénéac et la manoir de Lignéres (?) à Saint-Hilaire-des-Landes ne menacent pas de s'écrouler !

« Un premier stage ouvert à 15 chômeurs de longue durée a dû débiter la semaine dernière », ajoute A. Jouno (Chronique républicaine de Fougères). On aimerait savoir où et pour quoi faire. Comment ce fait-il que l'ANPE finance un stage dans de telles conditions ? Cela mérite une enquête.

Le même promoteur indique que « 2 autres maisons vont être remontées dans les 2 mois » (octobre et novembre 87 ! Donc maintenant).

Coup de force

Non seulement Cointat et Jouno ne tiennent aucun compte des réserves expri-

mées par tous les scientifiques et par de nombreux élus, en particulier à la réunion du 11 septembre à Fougères. Mais ils mentent et poursuivent leur fuite en avant.

D'autres arguments

Le PB/PV de juin a fourni un dossier précis (10 F + 2,70 F de port). Les spécialistes notent que l'attachement au patrimoine ethnologique rural est d'ordre affectif. C'est pourquoi, lorsqu'il y a eu remontage de maison, c'était à l'emplacement même où des maisons identiques avaient disparu. Cela suppose, de toutes façons, un savoir-faire, la collaboration d'hisitoriens, d'ethnologues, de photographes. Le détail du projet prévoit un personnel administratif et de travaux (6 personnes) mais personne pour le travail scientifique. L'écomusée de la Bintinais (dont nous reparlerons), près de Rennes, a exigé le travail de plus de 30 chercheurs et universitaires. On prétend ainsi réaliser un bourg avec des maisons et édifices n'ayant jamais existé dans le même pays breton. Quant à l'ameublement des maisons en meubles d'époque, le projet prévoit 20 millions de centimes par an, c'est-à-dire le prix de 2 armoires du Pays de Rennes !

Un tourisme de découverte, permettant de voir des monuments dans leur site d'origine grâce à des circuits détaillés pourrait bénéficier à la Bretagne rurale ainsi qu'au développement du tourisme urbain, ce à quoi s'intéresse actuellement le syndicat d'initiative de Rennes. C'est dans cette voie qu'il conviendrait de faire des efforts. C'est ce choix qui s'impose aux élus bretons soucieux de l'intérêt général.

Jean ROUDAUT

Electronique : 800, 1.000, 1.500 licenciements ?

Ces chiffres concrétisent les menaces qui pèsent sur Thomson Brest et Morlaix, sur les usines et les centres de recherches d'Alcatel du Trégor et d'Orvault. 3.000 manifestants à Brest, 400 à Saint-Brieuc. Débuts d'une riposte qu'il faut absolument amplifier.

Lu dans « Problèmes économiques » (14/10/84) — organe des caisses d'épargne — sur les parcs de loisirs.

Des parcs au nom de l'emploi

Que dire en revanche du cas de la Bretagne, où pas moins de trois ou quatre projets sont recensés à Rennes, à Guingamp, à Douarnenez et à Fougères ? Dans cette dernière commune, la perspective de plusieurs centaines d'emplois semble l'emporter sur toute autre considération. La ville de Guingamp, durement touchée par la crise de la téléphonie, envisage d'entrer, certes minoritairement, dans le capital de la future société d'exploitation du parc de Kernabat, devant l'attrait de cinq cents emplois supplémentaires.

Voilà bien dans cet exemple l'enjeu et le danger des parcs de loisirs. Le foisonnement de projets de petite taille dans des régions quelquefois mal desservies par les infrastructures routières, ferroviaires et aériennes est dangereux. Au pire, les investissements ne seront jamais effectués faute de partenaires financiers acceptant de prendre un tel risque. Sinon, la loi du marché jouera comme elle a joué à Lomme dans la banlieue lilloise pour le parc mal étudié et aujourd'hui en déshérence. En ce qui concerne les réalisations plus importantes engageant plusieurs centaines de millions de francs, et elles ne sont qu'un petit nombre, promoteurs et investisseurs se livrent à de multiples études de faisabilité. Les groupes qui interviennent sur le créneau sont puissants et reconnus dans le monde bancaire ou industriel. Ceci ne garantit pas pour autant des retombées économiques pour les zones d'implantation de ces parcs de loisirs.

Le commerce et les activités de services locaux s'en ressentiront, mais il ne faut pas s'attendre à une influence sensible au niveau de l'emploi. Mirapolis emploie de façon permanente une cinquantaine de personnes pour la gestion et l'administration. Le reste du personnel est constitué de quelque huit cents saisonniers, dont la durée des contrats est de six mois. La société Paris-Parc, exploitant Mirapolis, a eu bien du mal à recruter ces intérimaires.

Brezhoneg war ar skingomz

Abaoe derou miz Here e c'heller se-laou brezhoneg war gwagennoù ar skingomz lec'hel a Naoned : Alternantes FM (war 97,5 MHz). Pep sul, etre 6e30 ha 7e30 noz, e vo klevet keleier (eus Bro-Naoned, Breizh a-bezh ha Keltia), sonerezh, hag e vo c'hoariet ivez. Anv an abadenñ nevez-se a zo « Kanevedenn ». Bez e c'hellit sikour ac'hañ nomp dre gas deomp kemenadennoù, enskrivadurioù a bep seurt, h.a... Trugarez en arak !

Quand l'Etat français encourage le séparatisme « rhônalpin » !...

LE DYNAMISME DE « RHONE-ALPES »

A l'heure où la répression aveugle des identités nationales basque et corse soulève l'enthousiasme dans les partis de droite et se satisfait d'un silence complice à gauche, il est des menées séparatistes hautement préjudiciables à la « cohésion nationale » qui agitent une région que rien ne semblait prédisposer à de pareilles déviations.

Alerte !

Des faits d'une extrême gravité se produisent actuellement dans la région Rhône-Alpes. Dans le cas présent, il ne s'agit pas d'une région périphérique pas plus que d'une île sous-peuplée comme la Corse (240.000 habitants) ou la Kanaky (150.000 habitants). Que non ! Nous sommes en présence d'une des toutes premières régions de l'hexagone. Huit départements, cinq millions d'habitants, soit la population du Danemark et la superficie de la Suisse, la seconde ville de France (Lyon) et deux métropoles de plus de 300.000 habitants (Grenoble et Saint-Etienne), la seconde place financière après Paris, 10 % du potentiel de recherche français, etc... Bref, un des « noyaux durs » du capital France. Or, la région Rhône-Alpes par de récentes initiatives menace gravement l'unité de la France. Jugez-en !

Le 17 juin 1986, le Conseil régional de Rhône-Alpes signait un accord de coopération économique avec le land de Bade-Wurtemberg (RFA), 9.200.000 habitants, capitale Stuttgart. En janvier 1987, c'est le président de la Généralité de Catalogne, Jordi Pujol, élu de la Convergencia, parti nationaliste catalan de tendance libérale, qui était reçu à Lyon à l'occasion de la conclusion d'un accord de coopération avec la région Rhône-Alpes. Dans les deux cas, il s'agit de véritables accords de coopération de gouvernement (1) à gouvernement, qui supposent toute une série d'échanges et d'actions concrètes dans les domaines de l'économie, de la culture, de la recherche scientifique et de la technologie. D'autres accords sont en préparation avec les cantons de la Suisse Romande (Genève, Valais, Pays de Vaud) et des régions autonomes d'Italie du nord.

La région Rhône-Alpes, à l'image des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, s'est dotée d'une véritable diplomatie. Ceci dans la plus parfaite illégalité !... (au regard de la législation française, bien entendu).

Hors-la-loi !

En effet, si les initiatives que nous venons d'évoquer répondent au droit de la région à la coopération suprafrontalière tel qu'il a été établi par le Conseil de l'Europe et plus particulièrement par sa conférence des pouvoirs locaux et régionaux, elles auraient dû fort logiquement s'attirer les

L'ATOUT
INTERNATIONAL
RHONE-ALPES,
UNE REGION
OUVERTE
SUR LE MONDE

(Brochure de la région Rhône-Alpes).

foudres des Moloch zélés du centralisme jacobin. Ainsi Michel Debré qui, s'alarmant du projet de convention proposée à la signature des Etats membres du Conseil de l'Europe, en 1980, en vue d'« européiser » les frontières, adressa une question écrite au gouvernement parisien. « M. Michel Debré demande à M. le ministre des Affaires étrangères si son attention a été attirée sur le projet de convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales dont l'esprit et de nombreuses dispositions paraissent contraires à la constitution et mettent en cause l'unité de la République aussi bien que l'autorité de l'Etat. Il lui demande quelles sont ses intentions au regard de ce projet ».

Et le gouvernement de l'époque de répondre qu'il « n'a pas l'intention de signer la convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales, récemment ouverte à la signature et qui, sous sa forme actuelle, soulève effectivement des questions d'ordre constitutionnel. Le gouvernement est favorable au développement d'une coopération transfrontalière entre collectivités locales, à condition toutefois que soient respectées les dispositions de la constitution ainsi que les limites de compétence des collectivités concernées. Une telle coopération devrait donc s'effectuer dans le cadre d'accords libéraux **intergouvernementaux** ».

Par « intergouvernementaux », on aura compris, bien entendu, gouvernements des Etats-nations.

On ne sera pas surpris de retrouver parmi les six premiers Etats ayant signé puis ratifié la convention en question, ceux-là mêmes qui accordent une attention réelle aux revendications des peuples (2) et des communautés linguistiques,



culturelles ou religieuses qui les composent. Ces Etats sont la RFA, la Suisse, les Pays-Bas, la Suède, le Danemark et la Norvège. D'autres ont suivi le pas, mais l'acte de ces pionniers revêt une signification profonde.

Quant à l'hexagone, qui nous apparaît chaque jour plus étroit et mesquin, les lois de décentralisation n'ayant nullement porté atteinte aux textes constitutionnels de la Ve République, le jugement exprimé en 1980 par Michel Debré et le quai d'Orsay gardait toute sa valeur, si l'on peut dire. Qu'il soit alors permis de s'interroger.

De l'inflexibilité théorique à la souplesse dans la pratique, y aurait-il dans l'esprit de nos gouvernants deux poids, deux mesures, en clair des régions susceptibles d'établir des relations quasiment d'Etat à Etat (ce qui est en RFA un droit constitutionnel) avec des provinces autonomes du royaume d'Espagne ou des länders allemands et d'autres régions, comme en liberté surveillée, interdites d'échanges internationaux autres que touristiques et anecdotiques ? La question vaut d'être posée car la réponse qu'on ne manquera pas d'y apporter prouve une fois encore, s'il en était besoin, l'arbitraire qui régit la politique de l'Etat français, sous couvert de légalisme.

Quand manque le courage...

Mais qu'on ne compte pas sur nous pour nous apitoyer sur le sort réservé à la Bretagne. **Si l'injustice existe, flagrante, il est possible de la combattre.** Les élus bretons sortis des urnes le 16 mars 1986, s'ils avaient eu le courage d'assumer la charge exceptionnelle qui leur était échue, s'en seraient fait un devoir. Au contraire, que voit-on ?

Tandis que les élus de Rhône-Alpes concluent directement avec de grandes régions européennes sans passer par Paris ni même demander la bénédiction du pouvoir central, les notables bretons multiplient les visites protocolaires de pure forme, sans suite, comme celles effectuées par M. Yvon Bourges à Vienne en 1986 puis à Barcelone en 1987 et les promenades touristiques, ainsi la visite de la province chinoise du Shandong au mois de septembre dernier, toujours par le président du Conseil régional.

Non, nous ne verserons pas des larmes de crocodile. On a la notabilité qu'on mérite !

Qu'est-il devenu ce temps où les élus bretons, constamment aiguillonnés par une population déterminée, ne craignaient pas de taper du poing sur la table et de défier le pouvoir gaulliste puis pompidolien pour défendre les intérêts trop souvent bradés de la Bretagne ?...

Depuis 1974, l'attitude des élus bretons a été plus que frileuse à l'égard de l'institution régionale. Loin de chercher à tirer le maximum d'avantages pour la Bretagne (même réduite à quatre départements) et pour ses habitants de la loi du 5 juillet 1972 « portant création et organisation des régions » puis des textes votés par le parlement en 1981 et 1982, les notables régionaux ont joué l'attentisme, que ce soit en matière de fiscalité, donc de moyens, ou en matière de compétences, laissant la voie libre aux services de l'Etat. Craignant de déplaire au pouvoir parisien et à ses représentants, les préfets, ou d'éveiller leurs soupçons, les politiciens bretons ont cultivé l'art et la manière de s'autocensurer et n'ont eu de cesse de témoigner en haut-lieu de leur loyauté en marchandant leur propre liberté. Ainsi n'ont-ils rien trouvé de mieux que de se donner comme président du Conseil régional huit années durant, de 1978 à 1986, un notable qui n'est pas Breton et qui, de surcroît, en tant que ministre de l'Intérieur, a généralisé l'usage de la matraque et multiplié les magouilles pour tuer l'éveil à la démocratie en Bretagne et ailleurs. Et que dire de son successeur ? Ancien ministre de la Défense, il n'a jamais caché son hostilité à l'institution régionale.

Qu'est-ce que ceci ?... sinon du masochisme ou l'aveu de la pire des lâchetés !

Le règne des monstres froids

Cette politique d'abandon qui n'est pas l'apanage de la Bretagne, mais bien commune à la plupart des pays ou régions à forte identité, bâtie sur des siècles de traditions et de solidarités payées du prix du sang, cette politique-là a encouragé l'émergence de monstres hybrides, de chimères effrayantes, véritables déviations pathologiques du concept de région dont le rôle est d'en tuer le sens profond pour mieux imposer l'uniformité venue d'en haut et qui sied aux sociétés capitalistes modernes, dites libérales. Ces monstres froids, vous l'aviez deviné, ce sont ces « régions » sans âme, taillées à coup de serpe dans la chair vive des peuples, au mépris de l'histoire, de la culture, de ce qui

fait le quotidien, en un mot au mépris de l'humain.

Et nous voyons aussitôt le parallèle qui ne peut manquer de se faire entre Rhône-Alpes et le fief d'un baron venu de son vignoble bordelais ravir le passé et noyer l'avenir de près d'un million de Bretons et imposer à deux millions de Vendéens, Angevins, Sarthois ou Mayennais, un carcan hideux né de l'esprit torturé de quelque technocrate parisien et qu'ils n'ont pas voulu.

Alors notre légitime admiration pour la liberté d'action manifestée par les élus « rhônalpins » se meut en un sentiment de dégoût devant ce qu'on nous laisse entrevoir, qui n'est que la partie émergée de l'iceberg, et qui préfigure, peut-être, de futurs « Pays de Loire » ayant accompli, d'un bout à l'autre de la chaîne du mensonge, l'effacement puis la réécriture de l'Histoire.

La région Rhône-Alpes, comme celle dite des « Pays de Loire », est totalement artificielle et rassemble des départements n'ayant que peu de chose en commun, ainsi l'Isère et la Loire, l'Ardèche et la Haute-Savoie. Elle concourt à broyer des identités humaines qui devraient avoir le droit de vivre et de s'épanouir en toute liberté, en particulier la Savoie qui n'est française que depuis 1860. Fière de son drapeau qui flotte dans les deux départements de l'ancien duché, elle n'a pas oublié son hymne national, le beau chant des Allobroges, antique tribu gauloise.

Mais fi de tout ceci ! Puisqu'il faut détruire ce que des siècles de destinée commune ont pratiquement construit, des sommes énormes sont englouties pour créer par tous les moyens une identité « rhônalpine », à l'image de la propagande Guichard pour les « Pays de la Loire », des sommes qui auraient pu trouver un usage autrement plus indiqué dans la période de chômage que nous vivons. Doit-on rappeler ici que le baron de La Baulle refusa d'augmenter le budget régional de la formation professionnelle, l'année même où 20 milliards de centimes furent consacrés à la satisfaction de son ivresse mégalomane dans l'édification du Palais des « Pays de Loire ». Mais cette information, vous ne la trouverez pas, bien entendu, dans les luxueux dépliant vantant la région-croupion. Si la démocratie, c'est pouvoir s'exprimer librement, c'est aussi avoir accès à l'information, qu'elle soit favorable ou non au pouvoir en place. Et dans ce domaine, qu'il nous soit permis de dire, sans exagérer, que l'Etat français est en retard de plusieurs années-lumière sur biens des pays occidentaux. On a la presse qu'on mérite !

Afin d'introduire de force le mensonge dans les esprits, tous les artifices du « révisionnisme » sont bons. Dans le souci de doter des signes extérieurs de la souveraineté, la région Rhône-Alpes a décidé de créer dans un avenir proche un « drapeau Rhône-Alpes ». Gageons qu'il ne puisse gâcher le paysage davantage que le patchwork « paysdelorien » qu'arborescent déjà quelques bâtiments publics de Nantes, la cité des ducs de Bretagne et des

Etats du même nom comme nul ne l'ignore !

Afin de compléter ce tableau surréaliste, la propagande « rhônalpine » entend faire aboutir le projet d'un « hymne Rhône-Alpes » !...

Et la vraie Bretagne dans tout cela ?

Il semble inimaginable dans l'atmosphère fétide qui pèse actuellement sur la Bretagne que le « gwen-ha-du » puisse flotter sur les bâtiments régionaux et que le « Bro gozh » soit joué lors des réceptions officielles. Pourtant, loin de concourir à un folklore désuet, de telles manifestations témoigneraient de la volonté exprimée par les hommes d'ici de porter haut et fort les couleurs de la Bretagne, sans chauvinisme déplacé, mais dans l'affirma-



En Bretagne, signalisation bilingue : un début ou une fin ?

tion d'une identité retrouvée et avec la ferme exigence que vive ce pays pour nous et pour les générations à venir.

Peut-on imaginer que dans un avenir assez proche, les élus du peuple breton engagent une politique extérieure hardie, notamment en direction de l'Europe, avec la signature d'accords de réelle coopération économique, culturelle, scientifique ? Se peut-il que les instances régionales se dotent d'un véritable gouvernement seul à même d'assurer à la Bretagne une politique autonome au quotidien ? L'exemple de Rhône-Alpes, s'il se fonde sur une collectivité artificielle, prouve néanmoins qu'il ne manque aux notables bretons qui s'agenouillent, que le courage nécessaire pour affronter le courroux éventuel des chiens de garde ministériels.

Ce courroux, les menaces, nous ne les craignons pas. C'est pourquoi nous engagerons inlassablement les Bretons à rejoindre le combat qui nous guide, jusqu'à ce que la justice et la foi en l'avenir l'emportent !

J. ROUDAUT

- (1) Les länder allemands et les provinces autonomes d'Espagne ont un président, un gouvernement ainsi qu'un Parlement doté ou d'une ou deux (ex : la Bavière) Chambres.
- (2) Frisons, Groenlandais, Féroïens, Lapons, Rhéto-Romanches, etc...

Documents pour la connaissance de l'histoire :

Les « vies » des saints par G. Le Hen



St Herbot

Les « vies » des saints bretons sont d'abord des récits édifiants dont la rédaction avait à l'origine un but essentiellement religieux. Mais leur ancienneté — la « vie » de saint Samson, date du VII^e siècle, plusieurs datent du IX^e siècle, — ajoutée à la rareté des sources écrites concernant le haut Moyen-Age breton, leur donne un intérêt historique incontestable. Certains, comme La Borderie, n'ont pas hésité à développer une conception de l'histoire de l'immigration bretonne en Armorique, essentiellement fondée sur ces « vies », une conception encore trop souvent sous-jacente dans beaucoup d'écrits contemporains.

Mais aujourd'hui, il apparaît beaucoup plus sérieux de convenir avec Fleuriot que, « pour l'histoire événementielle des origines de la Bretagne, ces vies ne nous apportent pas autant que l'on pourrait espérer » (Origines de la Bretagne, p. 269). Dans la plupart des cas, on pourrait appliquer la remarque de G. Leduc à propos de la « vie » de saint Malo (du IX^e siècle) : « Quelle que soit la part de vérité historique (espérons qu'il y en a bien quand même) dans ce texte, bien fol est qui prétend la voir et trier les diamants du sable » tout est noyé dans la légende » (Vie de Saint Malo, p. 28).

Pourtant, telles qu'elles sont, ces « vies » de saints n'en restent pas moins des documents essentiels pour notre connaissance du haut Moyen Age en Bretagne : Fleuriot (origines de la Bretagne, p. 269) souligne leur « intérêt pour l'histoire économique, sociale, l'étude des mentalités, l'histoire littéraire, etc... » et Leduc voit dans la vie de saint Malo un tableau de la société bretonne à l'époque de sa rédaction.

Malgré l'intérêt historique qu'ils présentent, l'accès à ces textes médiévaux passe par des éditions éparpillées, souvent réalisées au siècle dernier alors que l'Irlande et la Grande-Bretagne disposent de recueils.

L'ouvrage de Bernard Merdrignac « Recherches sur l'hagiographie armoricaine du VII^e au XV^e siècle », que vient de publier le Centre de recherche archéologiques d'Alet, devrait servir de point de départ à une relecture des « vies » des saints bretons. Remarquablement documenté, Bernard Merdrignac établit un bilan chronologique permettant de situer



St Urolu

les auteurs des « vies » armoricaines dans le temps, montre les importances respectives des divers centres de « production hagiographique » et leurs zones d'influence.

Puis Bernard Merdrignac s'intéresse aux hagiographies, rédacteurs des « vies » et témoins de leur temps. Après avoir consacré un chapitre à l'éducation dans les « vies » — quatre-vingt-trois pour cent des textes armoricains font allusion à la formation de leur héros — il essaie d'évaluer la culture biblique et profane des hagiographes pour conclure que « une bonne part des Vitae de l'époque carolingienne sont l'œuvre des plus fins lettrés de la Bretagne d'alors. (...) Ceux-ci accumulent citations, mots rares et tournures recherchées pour édifier à la gloire du saint un monument défiant le temps... ». Il n'en est pas de même à l'époque romane où on a « l'impression d'une production de série que les hagiographes n'hésitent pas à retoucher au gré des besoins pastoraux ».

Dans le second tome, Bernard Merdrignac s'attache à faire l'analyse des thèmes folkloriques contenus dans les « Vies ». Beaucoup seront surpris, voire déçus, de constater que « il n'est pratiquement aucun thème folklorique qui se rencontre dans les vitae armoricaines qui n'ait son pendant ailleurs », dans les traditions celtiques insulaires parfois, mais aussi dans celles de l'Europe continentale, dans les textes classiques grecs et latins, et plus souvent encore bibliques. « Les récits hagiographiques sous-entendent tout un réseau de correspondances dans lequel le merveilleux « folklorique » apparaît comme l'actualisation du merveilleux « biblique » de l'Ancien Testament. Bien des miracles attribués aux

saints renvoient donc à des motifs du folklore dans lesquels se retrouve le public médiéval ».

On mesure la difficulté d'utiliser ces « vies » pour la recherche historique quand on note que la démarche habituelle de l'auteur d'une « vie » consiste à rechercher les traces que le saint est censé avoir laissées dans la toponymie et à adapter à ce cadre géographique des thèmes qu'il emprunte au folklore, faisant souvent appel à des étymologies fantaisistes.

Les considérations purement matérielles sont loin d'être absentes de ces « vies ». Ainsi, « le sens premier des récits de combats entre les dragons apparaît clairement. (...) Les hagiographes se proposent de rendre compte, dans un but directement intéressé, d'un aménagement du territoire auquel les saints servent de caution. Cette mainmise ecclésiastique (...) entraîne nécessairement l'extermination ou le domptage du « génie » des lieux ou des lignages impliqués dans ce transfert ».

La rupture du XII^e s.

La mise en évidence de la rupture du XII^e siècle est particulièrement intéressante. Durant le Haut Moyen-Age, les moines qui rédigent les « vies » s'efforcent de traduire leur conception de la sainteté dans les modes de pensée d'une culture dont ils sont partie prenante en dépit de leur instruction ». Aux XIII^e et XIV^e siècles, « la percée des motifs folkloriques qui se dénote alors traduit la nécessité (...) de prendre en compte la culture des laïcs auxquels ils entendent s'adresser (...) une culture folklorique désormais extérieure aux hagiographies ».

Voilà un ouvrage très utile qui contribue à faire progresser notre connaissance de l'histoire ancienne de notre pays. Malheureusement peu accessible au grand public — on regrettera que beaucoup de citations ne soient pas traduites — il constitue un ouvrage de référence pour tous ceux qui se passionnent pour une époque mal connue.

Mettons à profit l'occasion qui nous est donnée pour signaler le travail remarquable effectué par le Centre de recherches archéologiques d'Alet, non seulement en ce qui concerne la prospection archéologique mais également avec l'édition d'ouvrages de recherche historique. Signalons outre l'ouvrage de Bernard Merdrignac (deux volumes) : « La Cité des Curiosolites » par G. Guennou ; « Les Chrétientés bretonnes continentales depuis les origines jusqu'au IX^e siècle » par G. Bernier ; « Vie de saint Malo » par Bili (textes latin et anglo-saxon traduits et commentés par G. Leduc).

LA MARTINIQUE, CÉSAIRE ET LE P.P.M. (1)

L'histoire et l'appartenance à l'Etat français font que la Martinique et la Bretagne ont certains problèmes communs, en tant que peuples non reconnus dans un Etat centralisé. Des actions communes sont parfois possibles et nécessaires. Au préalable, une bonne information réciproque est nécessaire et permet d'éviter la tendance générale au repli sur ses propres problèmes. La Martinique, pour le citoyen breton, c'est d'abord Césaire et le Parti Progressiste Martiniquais. C'est cet aspect qui sera abordé ci-dessous. C'est aussi un pays relativement sous-développé économiquement, proche du tiers-monde, aux prises avec l'Europe. C'est ce qui sera abordé le mois prochain, au travers des deux entretiens de personnalités martiniquaises avec Yves Gillet.

ENTRETIEN AVEC EDOUARD DE LÉPINE secrétaire-adjoint du P.P.M.

Entretien avec Edouard de Lépine, secrétaire adjoint du PPM.

— Y.G. : Quelles sont les origines du PPM ?

C'est relativement simple. Césaire n'avait pas rejoint de parti politique entre 1934 et 1951, bien qu'il se soit signalé par son approche des questions culturelles. Après la guerre, il a pensé faire avancer la cause martiniquaise en s'alliant avec les communistes qui avaient, à l'époque, une politique fortement marquée par l'antiracisme et qui semblaient disposés à nous aider à atteindre quelques-uns de nos objectifs. Césaire avait toujours eu des positions de gauche, depuis le soutien apporté au front populaire alors qu'il était élève à l'Ecole normale supérieure à Paris.

C'est progressivement qu'il a découvert ce que l'on sait aujourd'hui sur le communisme en URSS. Il a été l'un des premiers Martiniquais à prendre conscience de cette réalité, à réaliser que le communisme pratiqué en URSS n'était pas moins assimilationniste que l'Etat français. La rupture avec Tito a été un premier révélateur. La réticence de Césaire vis-à-vis du PCF a été grandissante jusqu'à la rupture, après 1956, année du 20e congrès du PCUS et de la répression de l'insurrection hongroise. Ce fut pour Césaire un bouleversement. Il a rompu avec le PCF, en espérant à l'époque créer un PC martiniquais, qui aurait été en même temps un parti national, avec des revendications non seulement de classe, mais au niveau de la culture et du droit du peuple martiniquais à l'initiative politique. Cela n'a pas été possible. Il a été suivi dans sa rupture par de nombreux amis martiniquais. A ce moment, Césaire, redevenu enseignant, a failli abandonner l'activité politique pour l'activité littéraire. Poussé par ses amis, il continue. Le PCF lui demandant de se démettre, il se représente devant ses électeurs de Fort-de-France et est réélu avec plus de 80 % des voix et le PCF est tombé à un niveau voisin de celui qu'il atteint maintenant au niveau français. Ça a été la première épreuve.

— Y.G. : Et le PPM ?

Le 23 mars 1958, Césaire et ses amis ont fondé le PPM. Cela n'a pas été facile car il fallait fonder la légitimité du nouveau parti et l'opinion martiniquaise croyait à la francisation. La rupture avec l'idéologie assimilationniste n'allait pas de soi (...). Voulant coller aux masses — « un pas en avant » — Césaire a été très patient. Petit

à petit, le parti s'est constitué sur une base pragmatique, expérimentale, car Césaire avait horreur de l'idéologie, du sectarisme, du dogmatisme, de l'arrogance, du mépris. L'essentiel de la rupture, c'est le droit des Martiniquais à l'initiative, d'être des Martiniquais, le droit de la culture martiniquaise à l'existence. (...) Cela s'est affiné au fur et à mesure, avec plus de conscience d'être nationaliste, sans que cela occulte les autres valeurs.

— Y.G. : M. de Lépine, quel est votre rôle au sein du PPM ?

Je suis secrétaire général adjoint. Je suis venu assez tardivement au PPM. J'ai été longtemps au Parti communiste, auquel j'ai adhéré en 1945, à 13 ans. C'était le parti de la Résistance, des 75.000 fusillés, des héros de la Résistance. A l'époque, c'était cela ! Etudiant, je passais pour « nationaliste petit bourgeois » et « trotskiste ». Groupe de Martiniquais à Paris, nous n'avions pas le droit de communiquer avec la Fédération communiste de la Martinique. En 1956, je comprenais Césaire mais je pensais qu'il fallait rester à l'intérieur du PCF, en France, puis à la Martinique. (...) J'ai quitté en 1968, sur d'autres désaccords (Tchécoslovaquie, Cuba...). J'ai été un orphelin de la révolution cubaine pendant très longtemps. Quand Fidel a approuvé l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, cela m'a paru une des choses les plus bouleversantes de ma vie de militant. (...) Après un passage chez les trotskistes, j'ai appelé à voter Mitterrand en 1981, car je ne comprenais pas qu'on soit prêt à aller aider les travailleurs chiliens contre Pinochet mais qu'on refuse de mettre un bulletin de vote avec les travailleurs français. Je ne m'attendais pas à la victoire de Mitterrand mais, dès le lendemain, je suis allé voir Césaire, avec lequel j'ai toujours gardé les meilleures relations depuis les années 50. On était dans une situation unique, avec un gouvernement de gauche à Paris, des hommes au pouvoir qui étaient socialistes et pas colonialistes, que j'avais connu. D'un autre côté, l'évolution des choses ici dépendait essentiellement de nous, Martiniquais. Il fallait mettre fin aux divisions entre Martiniquais (gauchistes, séparatistes, anti-impérialistes...). Il fallait arriver à obtenir un parlement ici. Il fallait se partager le travail pour contacter les divers courants autonomistes et indépendantistes. Je ne pensais toujours pas entrer au PPM.

En 1983, j'ai adhéré et les camarades m'ont demandé d'assumer la responsabi-

lité du secrétariat adjoint. C'est un caractère du PPM que l'absence totale du sectarisme. J'ai été proposé pour cette fonction de responsable. C'est une curiosité que vous pouvez signaler qu'un gauchiste non repent ait été élu à cette fonction !

— Y.G. : Comment est perçu le PPM dans la population ?

Beaucoup mieux que ne le montrent les résultats électoraux. Je suis surpris sur l'attrait que le PPM exerce sur un grand nombre de gens. Je ne sais pas si cela durera. En devenant le moteur de la gauche ici, le PPM s'est révélé à lui-même et aux autres avec des résultats tout à fait encourageant, avec une image de parti responsable, capable de gérer tout à fait correctement.

Electoralement, nous n'avons pas les positions que nous souhaiterions. Nous avons le maire de Fort-de-France, la capitale, où Césaire est maire depuis 42 ans (et député depuis 42 ans). Nous contrôlons la sous-préfecture et nous avons 1 sénateur, 10 conseillers généraux, 1 député, 12 conseillers régionaux et des conseillers municipaux, un peu partout.

— Y.G. : Alors, autonomie ou indépendance ?

Nous n'avons pas défini de façon précise le but à atteindre. L'autonomie que nous revendiquons dans les années 70 était une autonomie assez timide et la décentralisation en nous a pas apporté tout ce que nous espérions, bien entendu. (...) Il me semble que nous n'avons pas encore su exploiter toutes les chances qu'il y avait dans la loi sur la décentralisation.

Mais, historiquement, la gauche n'était pas, par nature, portée à la décentralisation. La justice et l'égalité étaient prioritaires dans son esprit, pas la décentralisation, l'autonomie. Nous avons découvert, par l'expérience, que la justice et l'égalité ne pouvaient pas venir de la centralisation. La présence de Césaire nous a préservés des problèmes du mouvement national guadeloupéen de la violence. L'indépendance et l'autonomie, c'était la tendance de la classe dominante dans les colonies, et non pas celle des prolétaires, qui croyaient en l'état central pour appliquer les principes de la déclaration des droits de l'homme. Or, il a fallu du temps pour se rendre compte que ça ne marchait pas !

A la Martinique, nous n'avons pas de tradition nationale de résistance et le mouvement est encore relativement jeune. Nous sommes Martiniquais et nous voulons qu'on nous respecte en tant que Martiniquais.

(Résumé par la rédaction)

Kenavo Yvon

L'église de Pédernec était pleine pour les obsèques de notre ami et camarade Yvon Guerveno, qui a quitté les siens et le combat breton à 44 ans seulement, à la suite d'une dure maladie. A l'UDB depuis 1969, il avait été un militant infatigable, organisant des festou-noz, des concerts (le premier des Tri Yann dans les Côtes-du-Nord), s'engageant à fond dans les luttes syndicales, dans sa profession, la banque et sur le terrain : à Pédernec, pour soutenir les salariés de chez Doux à Pédernec, entre autres.

Il s'était lancé avec courage dans des candidatures UDB aux cantonales et aux législatives. Il soutenait activement, comme parent et comme militant, Diwan. Nous étions tous très émus à l'enterrement de l'ancien instituteur remplaçant du groupe scolaire Karl Max de Bezons (région parisienne), revenu au pays pour le défendre et le faire vivre.

J.J.M.

Soudan, l'unité impossible

C'est le titre de l'excellent dossier mensuel du Cridev (12 F, 41 avenue Janvier, Rennes, 95 F par an, pour 9 numéros). Kanaky, Namibie, la coopération française en Afrique, etc.

La reprise en main des A.S.A.V.P.A. par les employeurs

Pas nouveau...

Cette stratégie mise en place par les patrons et leurs cadres est-elle nouvelle ? Nous nous devons de répondre par la négative. A la fin de la seconde guerre mondiale, les ouvriers agricoles firent preuve d'une combativité remarquable (grèves), nombre d'ouvriers agricoles se sont syndiqués à la CGT : 3.000 (1946). Dans les 4 premiers mois de 1947, la CGT vendit plus de 6.700 timbres aux ouvriers agricoles. Au congrès de juin 1948, les ouvriers agricoles demandaient :

1. La parité de leurs salaires avec ceux de l'industrie
2. Le rattachement au régime de la Sécurité sociale (Fanch Tanguy « La CGT dans le Finistère »).

L'année suivante, les représentants des ouvriers agricoles du Finistère, délégués au congrès de leur section fédérale des ouvriers agricoles le 3 avril 1949, à Quimper,

« Constatant une fois de plus l'infériorisation dont ils sont victimes tant en matière de salaire que de législation sociale,

Demandent

1. la parité des salaires avec ceux de l'industrie et du commerce ;
2. la suppression des zones de salaires ;
3. l'intégration des salariés agricoles au régime général de la Sécurité sociale ;
4. l'application pure et simple de la loi de 2.400 heures ;
5. l'amélioration des conditions de logement des salariés agricoles et la suppression de l'habitation comme accessoire au contrat de travail ;
6. la création de Conseils de Prud'hommes en agriculture ;
7. la création de fonds de chômage pour les salariés agricoles.

Les délégués demandent également le retour rapide aux conventions collectives nationales, régionales ou locales, librement débattues entre les parties, avec un minimum légal garanti ». (Départ. A.D. Quimper 71 W 36).

Comment le patronat agricole triompha-t-il de cette combativité exemplaire ? La réponse est toute simple : il s'appuya sur le syndicat des régisseurs et chefs de culture. Les régisseurs et chefs de culture, employés du Crédit Agricole et de la Mutualité Sociale Agricole, virent leurs salaires évoluer dans les mêmes proportions que ceux du commerce et de l'industrie. Les salaires des ouvriers agricoles augmentèrent beaucoup moins vite. Le SMAG était créé. Il ne restait plus qu'à l'officialiser. En 1948, une indemnité de 2.500 F est accordée par décret aux salariés du commerce et de l'industrie mais n'est pas obligatoirement due aux ouvriers agricoles (A.D. 71 W 36).

Ainsi, par leur changement de camp, les régisseurs et chefs de cultures menaient les ouvriers agricoles à l'isolement. Déçus par cette expérience, les ouvriers agricoles se démobilisèrent, déplorèrent le manque d'aide des camarades des autres professions. Alors qu'en 1947, on comptait dans le Finistère plus de soixante syndicats d'ouvriers agricoles, on n'en compte plus en 1949 qu'une quinzaine qui ont une certaine activité (Tanguy, la CGT dans le Finistère). Autre conséquence, l'exode rural reprit.

Comme on le voit, à 40 ans de distance, les analogies sont nombreuses.

Face à ces attaques de plus en plus répétées, que va-t-il se passer ? Maintenant tout dépend de la mobilisation dont sauront faire preuve les ouvriers agricoles pour éviter que l'histoire ne se répète.

En lisant le Journal Officiel (2.5.87)

N° 170. - M. Robert Pontillon attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des P. et T. et du tourisme sur la situation de l'industrie automobile dans le département des Hauts-de-Seine. De nombreux signes donnent à penser que ce secteur de notre industrie est

de redonner vigueur à l'automobile. Le rôle de l'Etat serait sans doute à cet égard d'intervenir à plusieurs niveaux : par une politique de recentrage industriel en région parisienne, afin de remédier aux déséquilibres que la déconcentration a pu introduire, ainsi que par

Privatiser l'Etat ?

Soucieux de maintenir le débat au niveau le plus élevé, le PB/PV s'est adressé au meilleur économiste mondial, le professeur japonais Botoku, pour marcher loin devant sur le terrain des « privatisations ». Un peu surpris par la hardiesse du propos, nous publions un premier jet, qui ne manquera pas de provoquer des commentaires passionnés.

« La politique actuelle du gouvernement français me paraît un peu timide. C'est l'Etat tout entier qu'il faut privatiser. Les conditions sont réunies depuis longtemps. Dans bien des secteurs, les pouvoirs publics, comme on dit encore chez nous, n'ont qu'une apparence de prise sur l'événement. Le ministre de l'Agriculture est-il autre chose qu'un pion entre les mains des éléments dominants de l'agriculture ? la politique nucléaire, civile ou militaire, n'est-elle pas décidée par les groupes industriels embarqués dans l'aventure, plus que par les gouvernements ? (Souvenez-vous du visage industriel du PS après son arrivée au gouvernement).

La Chambre des députés ne subit-elle pas les manœuvres douteuses liées à sa composition : combien de députés sont à la botte de Hersant, par exemple ?

Le financement faussement mystérieux de vos partis politiques ne montre-t-il pas que plutôt qu'une démocratie, vous êtes dans une fricocratie (NDLR : création artistique du professeur) où seul le carnet de chèques fait de vous un vrai décideur.

Il faut poursuivre la logique du système et privatiser l'Etat. Le PDR (Président de la République) doit montrer l'exemple et financer son poste. Je le vois bien faire de la publicité pour le saucisson de montagne devant son affiche électorale de 1981, avec le village en arrière-plan !

Chaque ministère serait géré comme une entreprise, coté en bourse, dégagé de toute obligation vis-à-vis des fonctionnaires et accepterait les OPA éventuelles. L'armée elle-même abandonnerait son ancien slogan « sponsor dehors si tu es un homme », archaïque et attristant. Elle a une vocation naturelle à soutenir la charcuterie industrielle : « Pâté Hénaff, en avant ! ».

Voilà quelques bases de mon analyse que nous poursuivrons certainement.

Prof. Botoku
(P.O. Joël GUEGAN)

SKOL OBER

Une institution solide pour apprendre le breton

Apprendre le breton par correspondance, c'est possible depuis 1932, c'est-à-dire depuis 55 ans. Aujourd'hui, cela représente un millier d'étudiants — de 9 à 81 ans — répartis dans toute la Bretagne, en Europe et même ailleurs, un suivi des études, 4 niveaux d'enseignement (bientôt 5), 49 correcteurs et des succès brillants.

Des objectifs ambitieux...

Dès 1931, l'idée d'un cours de breton par correspondance, bien structuré, décernant des diplômes, est née dans l'équipe de la revue culturelle bretonne *Gwalarn*; notamment autour de Saint-Goazec. Dès 1932, Marc'harid Gourlaouenn, une Douarneniste, se chargeait des inscriptions et surtout des corrections. Orpheline, elle avait dû renoncer à sa vocation d'institutrice pour s'occuper du commerce familial de vins et spiritueux en gros et de sa sœur handicapée. Avec un dévouement et une ténacité peu communs, elle devait correspondre avec les élèves qui ne tardèrent pas à affluer avant que l'effectif, devenu trop important (elle corrige jusqu'à 700 copies par an), l'oblige à faire appel à des correcteurs supplémentaires.

Le but était de faire en sorte que les bretonnants puissent lire et écrire leur langue et que les non-bretonnants puissent acquérir la pratique du « brezhoneg ». Il fallait montrer aussi que le breton peut servir à l'acquisition de n'importe quelle connaissance. Dès le début, un cours de maths en breton a été mis sur pied à cet effet. Par la suite, le gallois et l'irlandais ont été enseignés par correspondance, à partir du breton. Plus récemment, un cours d'histoire de Bretagne en breton s'est ajouté à la série, de même qu'un cours d'esperanto.

... et des résultats !

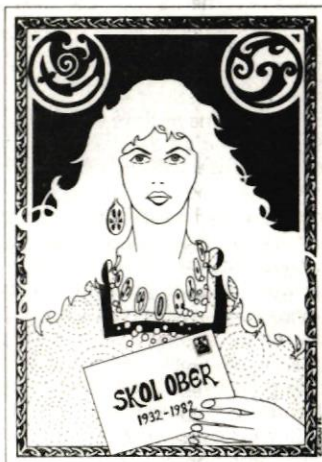
Yann Thomas, parallèlement, préparait les élèves au trec'h kentan, sorte de pré-baccalauréat en breton, que l'on pouvait passer en Bretagne mais aussi à Paris.

Parmi les bénéficiaires de la formation « Ober » ou du trec'h kentan, on trouve les noms de C. Guyonvarc'h, P. Denez, H. Caouissin, A. Merseur, A. Le Calvez, H. Le Boterf, Jean Cormerais, R. Broudic, Claudine Mazéas, Per Lavant, Alan Louarn, Yann Trepos, E. Koar-Kalondan, H. Mazé, R. Chevalier... Bref, toutes les facettes de l'Emsav d'hier et d'aujourd'hui !

Bien des élèves sont devenus ensuite professeurs. Le trec'h kentan n'a pas résisté à l'esprit de 1968, mais Skol Ober a continué. En 1973-74, Marc'harid Gourlaouenn abandonne le secrétariat — tout en restant correctrice — à Mme de Bellaing à Saint-Brieuc. La secrétaire

prélève les droits d'inscription — modiques —, tient les statistiques, ventile les effectifs entre les différents correcteurs et entre les différents niveaux. Elle se charge aussi de centaines de lettres d'information à la presse. Chacun fait un cours dans une durée variable (parfois 6 mois, parfois 2 ans).

En 1977, Riwanon Kervella prend la relève. Les 49 correcteurs sont pour la plupart d'anciens étudiants d'Ober qui travaillent bénévolement. La clientèle a connu une augmentation forte lors de la vague bretonne des années 70. La décade est venue ensuite, 1983-84 semblant avoir marqué le creux de la vague (10 étudiants de perdus chaque mois à cette époque). Depuis, il y a une reprise lente.



La carte du 50e anniversaire.

Qui ?

Au départ, la clientèle provenait surtout de l'Emsav et, par bouche à oreille, d'autres milieux comme le milieu universitaire. Après 1968, le recrutement s'est diversifié : beaucoup de Bretons émigrés (Nord-région parisienne) à la recherche de leur identité ! En Bretagne, un peu plus d'étudiants du Finistère, malgré l'existence d'un concurrent, « Skol dre lizher » de Visant Seité, et de « Skol dre lizher Ar Falz ». Sociologiquement, le pourcentage d'agriculteurs, de marins augmente, ainsi que celui des employés de la SNCF.

La difficulté du travail en solitaire explique peut-être qu'on y trouve peu d'ouvriers d'usines. Par contre, de plus en plus de lycéens s'inscrivent pour apprendre le breton en 3^e langue vivante, notamment dans le Morbihan. Est-ce dû à la carence de l'offre en enseignement du breton dans les lycées de ce département ? Un nombre non négligeable de non-hexagonaux s'adressent aussi à Skol Ober.



Atouts et limites

Il s'agit d'un cours gratuit, hormis des droits d'inscription modiques (110 F, moins ou pas du tout suivant la situation financière du candidat). L'étudiant joint à son devoir l'enveloppe timbrée et reçoit en retour son devoir corrigé et annoté. Des relations amicales s'établissent souvent entre étudiant et correcteur. Ober pousse les étudiants à faire un stage — en particulier à Trégionou, au terme d'un cours complet. Malgré cela, il y a près de la moitié des débutants qui ne feront que le 1^{er} niveau. Cela tient sans doute à la difficulté de l'enseignement par correspondance, qui exige une forte motivation.



Apprendre le gallois par le breton.

L'orthographe adoptée est le peurunvan. Pour les débutants, il y a le choix en 4 méthodes (Hemon, Denez, A. ar C'halez, Kervella). Au niveau 2, on retrouve la suite des méthodes Denez et « Hervé ha Nora ». Riwanon Kervella est consciente que le fossé entre les niveaux 1 et 2 est un peu trop grand et qu'il faudrait un nouveau niveau 2 intermédiaire, qui sera sans doute la grammaire de Desbordes (Editions Hor Yezh). S'il n'y avait eu une différence d'orthographe, cela aurait pu être le nouveau livre de F. Favereau, « Brezhoneg er skolaj ». Les livres sont accompagnés de disques ou de cassettes qu'Ober fournit au prix coûtant.

« L'or noir à Lornac », un feuilleton comme on aimerait en voir plus souvent



Pierre Mondy et Frédéric Deban.

Beaucoup d'étudiants en licence de breton s'inscrivent au cours de niveau 4 (traduction). Cette école publique de breton, ouverte à tous, est peu aidée. Elle fait partie de Kuzul ar Brezhoneg, fédération qui bénéficie de la convention culturelle Etat-région, avec les aléas que l'on sait du côté de l'Etat, qui remet en cause son engagement financier en estimant que l'action de « Skol Ober » n'est pas une « création ». Malgré tout, cette institution, bien rodée depuis plus de 55 ans, continue son bonhomme de chemin. Elle peut faire face à un accroissement de la demande. Elle est connue et réputée pour son sérieux à l'étranger, notamment dans les milieux universitaires.

Cette efficacité discrète est-elle due, comme le suggère la secrétaire actuelle, au fait que c'est demeuré, depuis 1932, une affaire de femmes ? Trois secrétaires en 55 ans, sans autoritarisme ni personnalisation. Quelle association dit mieux ? Nous ne vous présentons pas le « logo » de Skol Ober : il est à l'étude...

J.J.M.

Vous qui n'avez pu venir au breton, le breton vient à vous ! Grâce à SKOL OBER, qui assure des cours de breton par correspondance depuis plus de 50 ans, des milliers de personnes n'ayant pu, pour une raison ou pour une autre, apprendre le breton, ont fait de rapides progrès, et sont devenus d'excellents bretonnants.

On ne peut toujours se déplacer pour aller à des cours du soir, mais il est du moindre effort de travailler tranquillement chez soi, et à son rythme, préparer les devoirs qui seront adressés au professeur chargé de la correction.

Tous les livres et les cassettes sont en vente au siège de l'association qui, bien sûr par correspondance, vous les fera parvenir dans les délais les plus brefs.

Enfin, toujours par correspondance et toujours à votre rythme, vous pourrez, une fois maîtrisée la langue bretonne, apprendre le gallois ou l'irlandais, ou encore l'esperanto, et parfaire votre connaissance de l'histoire de Bretagne.

Ober, Gwaremm Leurven, Plufur, 22310 Plestin-les-Grèves.



Peut-être avez-vous vu le feuilleton « L'or noir à Lornac » qui est passé à la télévision au mois de septembre sur FR3. Il est vrai qu'il n'était pas présenté à une heure de très grande écoute, en passant à 18 h, au moment des émissions pour les enfants.

C'est bien dommage, car, à mon avis, il méritait mieux. Pour une fois, les problèmes et les aspects de la vie quotidienne des Bretons étaient présentés à la télé dans une œuvre de fiction. Bien sûr, parler aujourd'hui de la marée noire, cela paraît un peu du réchauffé ; et encore ! Toute trace de pollution est loin d'avoir disparu. D'autre part, le feuilleton montrait bien l'importance du désastre et l'inanité des mesures proposées par des autorités auto-satisfaites. Le film pose également le problème du chômage en Bretagne et du dilemme posé par le choix d'un éventuel départ vers Paris, où s'est installé un des personnages du feuilleton, restaurateur arriviste se servant de ceux et de ce qu'il fait venir de Bretagne pour faire de meilleures affaires. Ils ne sont pas fréquents non plus les feuilletons où l'on montre des panneaux indicateurs passés au coltar par ceux qui refusent une signalisation unilingue en français et où l'on montre aussi des inscriptions « Vive la Bretagne libre ! » sur les murs.

Le thème principal du film, tourné à Portsall même, est le refus opposé par un hôtelier et restaurateur (interprété par Pierre Mondy) d'un petit port breton de vendre son hôtel pour permettre au maire de la localité (joué par Ivan Desny), de mèche avec un notaire et une société pétrolière américaine, d'installer un réservoir de pétrole. L'hôtelier se retrouve de plus en plus seul, car, évidemment, on fait miroiter aux propriétaires des terrains des sommes alléchantes et le maire présente son projet comme la solution d'avenir au problème de l'emploi ; cela, jusqu'à ce que se produise la marée noire de l'« Amoco-Cadiz »...

Cela n'est pas sans rappeler l'entêtement de certaines administrations et de certains notables bretons à imposer à la population des projets présentés comme absolument nécessaires ou comme devant résoudre le problème du chômage : centrale nucléaire, exploitation d'uranium, réservoir d'eau, parc de loisirs, etc. Ce genre de problèmes gagnerait à être évoqué plus souvent, la démocratie ne pourrait qu'en profiter.

Ce feuilleton, également, sonne juste. Pour une fois les Bretons sont montrés de façon respectueuse, sans outrance et sans caricatures, ce qui malheureusement a trop souvent été le cas, ne serait-ce que dans « Le Cheval d'Orgueil » de Claude Chabrol, qu'il n'est pas inutile de mentionner ici, car « L'Or noir à Lornac » a été réalisé avec le concours de Per-Jakez Hélias, responsable de l'adaptation en français et conseiller sur ce qui concernait la vie en Bretagne.

Regrettons quand même que ce feuilleton n'ait pas été produit entièrement en France (même si FR3 est co-productrice avec la Société de Radio et Télévision Suisse, Werbung im Rundfunk, société de RFA et Condor Features, société suisse). Encore une fois une œuvre audio-visuelle intéressante sur la Bretagne vient de l'étranger. Elle a été réalisée par Tony Fladt, d'après un roman d'Otto Steiger, pour la Radio et Télévision de Suisse Alémanique et Rhéto-romane (DRS). Il est vrai qu'en France, l'on préfère, entre deux coups de trompette en faveur de la francophonie, acheter à tour de bras les séries américaines les moins chères et donc les moins bonnes.

Domage aussi que la presse « régionale » n'ait pas davantage parlé de ce feuilleton assez largement évoqué dans la presse de Suisse alémanique.

Yves JARDIN

Un poète en Bretagne : Gérard Le Gouic

La voix de Gérard Le Gouic s'affirme sans cesse une de celles qui comptent le plus en Bretagne. Aussi l'essai que lui consacrent, dans la collection « Visages de ce temps », sous le titre *Gérard Le Gouic ou La Bretagne universelle*, l'auteur, Jean Wagner, et les éditions du Rouergue, vient-il à point nommé pour nous permettre de redécouvrir le poète de L'Osuaire de sable.

Cette collection épouse la démarche de celle des « Poètes d'Aujourd'hui » créée par P. Seghers : à une brève monographie sur l'auteur dont il est question succède une anthologie de ses textes puis une bio-bibliographie, abondante ici, où tout volontaire pour une thèse sur Le Gouic verra son travail de recherche singulièrement allégé : figurent, en effet, à la fin du recueil, les listes exhaustives de ses ouvrages, de ses « prix et distinctions » (dont on peut se demander, d'ailleurs, s'ils ont un intérêt quelconque : qui se souvient du prix Nobel que fut Sully-Prudhomme ?), de ses « participations à anthologies », « lectures et concerts », des écrits qui lui ont été consacrés, enfin de quelques extraits de lettres signées par certaines sommités littéraires. Le tout sent un peu le nombrilisme, mais c'est de bonne guerre. L'ouvrage se démarque toutefois de la méthode Seghers en ce sens qu'un autre texte, plus succinct, consacré aux « Trois Poèmes pour trois âges de l'eau » de Le Gouic et signé par J.L. Chauvin, suit ici l'essai principal, et que les textes publiés sont tous inédits.

Jean Wagner, auteur de l'étude qui donne son titre à l'ensemble, est critique de jazz à « Télérama ». Mais, s'il est musicologue, Wagner n'est pas « poétologue ». Son essai se contente d'un répertoire des thèmes recensés dans les différents recueils de Le Gouic. C'est un peu léger. En effet, quel poète n'évoque pas, dans son œuvre, des domaines aussi répandus que « La mer et la terre » (p. 9), « L'homme et la femme » (p. 12), « Le temps » (p. 15), « La vie et la mort » (p. 18) et, surtout au 20^e siècle, « La solitude de l'homme et l'absurdité de la condition humaine » (p. 20) ? Ce passage en revue n'a rien de propre à Le Gouic, et il évite à Jean Wagner de s'attaquer aux problèmes posés par le texte proprement dit. D'autre part, peut-on vraiment, à l'époque de l'analyse sémiotique, structurale, psycho-linguistique de la littérature, se contenter d'une vision lagardo-michardienne de celle-ci ? Cela donne à l'étude, au demeurant fort sympathique, de J. Wagner (qui se méprend toutefois sur le sens du mot « métaphore » (p. 31), l'aspect d'une honnête dissertation d'élève de terminale.

Mais reconnaissons-lui des qualités réelles : pour Le Gouic, rappelle son exégète, le « degré zéro de la Bretagne » (p. 8)

laisse dans l'ombre tout folklore de mauvais aloi qui emprunterait ses sources à une mythologie rebattue, et tout chauvinisme qui proclamerait, contre l'histoire, une « supériorité bretonne ou une pureté spécifique de (notre) race » (p. 15). Nul

GÉRARD LE GOUIC
**JOURNAL
DE MA BOUTIQUE**



pittoresque, chez Le Gouic, mais cette poétique du « constat » (p. 31), un langage laconique qui, à l'instar du « haï-ku » japonais, vise à pénétrer l'intimité des êtres et des choses pour nous inviter à une interrogation quant à notre rapport au monde :

*« Sous le vent/un canot au sec/tangue dans une grange
C'est suffisant pour ne pas oublier la mer
Qui tire sur sa chaîne »*, (p. 62).

Cela, J. Wagner le met bien en évidence, ainsi que J.L. Chauvin, auteur de l'étude du triptyque aquatique de Le Gouic, qui souligne chez notre poète ce « pointillisme de l'évidence » (p. 46) et son économie de moyens. Est-ce à dire que Le Gouic est toujours égal à lui-même ?

Je m'explique : pour moi il n'existe pas de bonne et de mauvaise poésie ; il y a la poésie, et le reste qui n'en est pas. Or, Le Gouic n'est pas toujours poète, c'est-

GÉRARD LE GOUIC
**INSTANTANÉS
ET
PORTRAITS-MINUTE**

à-dire parfait. Il lui arrive, assez souvent hélas, de céder à un langage plat à force de simplicité et de prosaïsme. Le discursif l'emporte alors sur le questionnement métaphysique :

« Sans pommier une maison/ne serait pas plus supportable qu'un puits sans poules autour/qu'une cheminée sans oiseaux » (p. 72).

Mettons bout à bout ces lignes, sans la typographie propre à l'éclatement du poème, et on aura affaire à un message fort banal, sans qualité créatrice. Par contre, Le Gouic se retrouve quand, puisant aux sources du paradoxe plus qu'à celles de la métaphore, il nous présente comme vérité évidente un postulat qui, de prime abord, heurte notre sens logique.

« Au lieu de réduire/les dimensions de l'île la mer les agrandit » (p. 85).

Ecrire cela nous mène à bouleverser notre vision habituelle du monde. Le paradoxe charme, le blanc typographique souligne cet effet, puis l'esprit appréhende la difficulté du poème et comprend, par exemple, que la mer magnifie l'île riche de présence humaine et de symboles universels. Le Gouic se situe ici dans le droit fil d'une expression poétique contemporaine qui, depuis Ponge, Guillevic et Follain se sent obsédée par la préoccupation du lieu à déchiffrer, comme en témoignent nombre de titres de recueils : *Chiffre du Lieu* (Bonney), *Lieu du Conflit* (Rigal), *Lieux Communs* (Keineg)... Au lyrisme post-romantique qui masque sous un flot verbal tout mystère de notre relation avec le monde, succède un langage plus circonspect, qui vise à déceler l'intériorité des choses en allant à l'essentiel. D'où le large déploiement, à notre époque, de la pensée aphoristique :

« Le plus beau d'un bateau, c'est son sillage ». (G. Perros).

La postérité ne retiendra de Le Gouic que ses meilleurs moments, qui sont quand même nombreux. Aussi ne peut-on qu'agréer avec J. Wagner pour affirmer qu'il représente, entre autres bien entendu, mais selon sa propre personnalité, une « Bretagne universelle ». Refusant les motifs faciles que lui offrirait le « patrimoine » si apprécié des notables coloniaux, Le Gouic transcende notre vision quotidienne de ce pays pour nous faire tendre au mythe. Il est Breton par les faisceaux d'images utilisés dans certains de ses textes, et qui, tels ceux de l'île, de la pierre, de la mer, sollicitent notre inconscient collectif. Son « granit écrasé d'océan » (p. 9) rejoint alors ces « rocs agacés de sécheresse » de Guillevic (in *Terraqué*, p. 35). Mais cette bretonnité tend à l'universel dans la mesure où son absence de localisation spatiale, temporelle, psychologique précises s'offre à nous comme riche de virtualités, non borné par les contingences. Et quand bien même cette Bretagne mythique et schématisée est absente de son langage — comme dans l'africaine *Géographie du Fleuve* — Le Gouic est alors simplement poète : en tant que tel, il vivifie notre identité d'hommes et de femmes en approfondissant notre horizon.

P. RANNOU

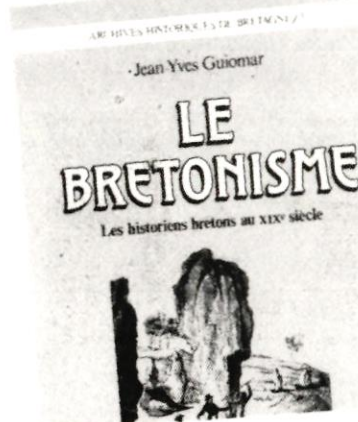
Les sociétés savantes au XIXe siècle Le Bretonisme, par Jean-Yves Guimar

Mais où est donc passé Jean-Yves Guimar ? De l'irritant et talentueux animateur de feu « La taupe bretonne », on était en droit d'attendre une analyse de la production historique en Bretagne au siècle dernier. Force m'est de constater que cet espoir est déçu malgré l'ampleur et le sérieux des recherches effectuées (il s'agit d'une thèse d'Etat).

Ce piètre résultat découle, à mon sens, d'une confusion sur les thèmes de recherche et donc dans l'exposé des résultats. A vouloir trop étreindre... Il aurait fallu distinguer nettement les plans de l'analyse, qui ne sont pas nécessairement liés. D'abord les sociétés savantes (ce n'est pas un hasard si ce livre est aujourd'hui édité par leur fédération) : leur histoire, leurs adhérents, leurs publications. Leur histoire est retracée dans le détail (hormis la renaissance de l'Association Bretonne sous la IIIe République, alors que les circonstances de son interdiction par l'Empire avaient été très — trop — longuement exposées), département par département, parfois ville par ville. Leur clientèle est bien cernée : j'aurais cependant aimé trouver une approche de leur implantation géographique (les adhérents sont-ils concentrés dans la seule ville préfectorale ?) et, surtout, la mise en évidence de ce mode de convivialité particulier. L'organisation et le rythme de leurs congrès auraient de quoi surprendre leurs adhérents éventuels ! Les musées archéologiques départementaux sont aussi des émanations de ces sociétés. Le sujet pouvait-il être cerné de plus près ? Leur production enfin fait l'objet d'un tableau statistique en fonction des sujets traités répartis par périodes et par thèmes. Le résultat chiffré aurait-il été le même si l'on avait retenu, non les thèmes annoncés par les titres des communications publiées, mais le nombre de pages effectivement imprimées. S'en est-on assuré ? (insertion d'une source nouvelle dans un passé historique préalable). Ce travail mériterait d'être fait pour La Borderie. Il y a là matière à une étude de l'art de l'amplification rhétorique, de la déformation savante des sources, de l'extrapolation hasardeuse et, en définitive, au recours à une vision inspirée de l'histoire, confortée, et non motivée, par un appareil scientifique. J.Y. Guimar ne s'est pas battu ligne à ligne avec cette œuvre de référence que demeure l'Histoire de Bretagne et c'est bien dommage (il exprime d'ailleurs plus ou moins ce regret, indice d'une mauvaise conscience tardive, sur le choix même de son sujet ?).

Une thérapie un peu stérile

Toutes les remarques critiques formulées jusqu'ici ne sont pas seulement techniques ou « académiques » : quand on prétend faire de l'histoire scientifique, il faut s'en donner les moyens, même et surtout dans l'histoire des idées. Mon impression est que l'auteur s'est laissé submerger par la masse documentaire qu'il a mise à jour ou qu'il a maniée. En conséquence, il est



parti dans plusieurs directions à la fois, sans en maîtriser aucune complètement. Sa maladresse ne serait que maladresse pardonnable si elle n'était pas motivée par ses obsessions personnelles qui échappent au domaine de la recherche scientifique depuis sa rupture avec l'UDB dans la foulée de mai 1968, et avec ce qu'il appelle le « mouvement breton », il lui faut exorciser ce passé militant par le retour à une thérapie un peu particulière, la science historique. Dénoncer tous les ferments de l'idéologie nationaliste, voilà sa raison de travailler, sinon de vivre. Et c'est légitime — C'est même tout à fait indispensable. A condition de ne pas confondre l'arbre avec la forêt, le nationalisme français dominant et celui des Bretons lorsqu'ils veulent se reconnaître en tant que peuple dominé et nié collectivement. A condition aussi de ne pas confondre les genres : le mouvement des nationalités en Europe au XIXe siècle eut des répercussions.

Les historiens

(Les « archéologues », dans la langue du temps) : deuxième plan de l'analyse. Là, J.Y. Guimar rejette la méthode de la prosopographie (l'analyse quantitative d'un milieu social fondée sur un catalogue de biographies) alors qu'il disposait de tous les éléments nécessaires. Il préfère introduire dans son texte des notices sur chaque historien au fur et à mesure qu'il le rencontre, ce qui alourdit son travail par d'incessantes digressions

et ne permet guère de se faire une idée d'ensemble de ce milieu des érudits locaux. L'intérêt de certaines notices est évident, mais on en reste à des méthodes de travail artisanales, scientifique-ment dépassées et peu productrices en fin de compte.

Les études historiques

Pourquoi s'en est-on tenu à la question, certes importante, des origines de la Bretagne. Si la thèse portait uniquement sur le « bretonisme », on pourrait la comprendre, mais elle a pour titre « Les historiens bretons au XIXe siècle » et tous, loin de là, n'étaient pas des spécialistes de la question des origines ! Ils ont abordé bien d'autres sujets, vus sous des angles assez divers. Donc pourquoi centrer le livre sur cet aspect unique au point de le clôturer sur la parution de la thèse de Joseph Loth sur « l'émigration bretonne en Armorique » ? Le débat historiographique majeur était-il bien celui du « bretonisme » ou du « romanisme » affrontés. Il aurait au moins fallu le montrer. La coupure méthodologique est plus récente : elle se situe dans la première décennie de ce siècle sur le problème des origines avec Ferdinand Loth et son école. Quant à l'approche des écrits des historiens, je crois que la seule méthode sérieuse consiste à rapprocher les sources sur lesquelles s'appuie l'érudit et le texte, témoin final de sa réflexion, qu'il publie sous forme d'étude. Ceci permettant de reconstituer les étapes de son travail (datation, critique de l'authenticité du document) et de sa mise en forme en France (J.Y. Guimar émet à ce sujet quelques idées intéressantes qui demandent à être creusées) et en Bretagne. Mais ce mouvement est sorti de l'histoire depuis longtemps et les illusions entretenues par le traité de Versailles après 1919 l'on enterré sans appel, en Europe du moins.

Il resterait à montrer, et non à suggérer de façon imprécise, ses rapports éventuels avec les Emsav du XXe siècle. Et alors il serait fondateur, pour le pire et le meilleur. Autrement, il ne peut guère qu'avoir été fécondateur, ce qui n'est pas la même chose, d'un vague régionalisme de notables provinciaux, courant d'études bientôt repris en main par l'université et infusé par les méthodes scientifiques (ce que sont aujourd'hui les Sociétés Savantes pour l'essentiel de leurs productions).

Le bretonisme ne voulut ni n'aboutit à impulser une idéologie nationale en Armorique : pourquoi ? J.Y. Guimar constate le manque d'engagement des « élites » dans leur profondeur. Mais que pensaient les absents, les silencieux ? Que pensait le peuple dans sa quotidienneté ? Il faudra un jour s'atteler à ce vaste problème, sans a priori et sans complexe. Le sujet attend encore son historien.

Jean-Christophe CASSARD

(445 pages, Archives historiques de Bretagne, 3 - Rennes et Mayenne - 1987 - 195 F).

Bulletin d'adhésion

**Vous voulez rejoindre
l'UDB ?**

Nom

Prénom

Adresse

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007
Nantes Cedex.

N'hésitez pas !



SELAOÛIT

DISQUES

Carnet rose : Il peut arriver au *Peuple Breton* d'avoir la dent dure avec *Ouest-France*. Y compris, à l'occasion, dans « Selaouit ». Raison de plus pour ne pas passer sous silence une heureuse initiative du premier quotidien de l'hexagone. Je veux parler de la naissance de la rubrique « Musiques des Peuples » consacrée, comme son nom l'indique, aux musiques d'inspiration traditionnelle.

En introduction à la première de « Musiques des Peuples » (O.F. du 16 octobre) Patrig Le Dour prévoit pour le folk « un recours en grâce », à défaut d'un « retour en force ».

Qu'il soit persuadé que ce recours en grâce dépendra, en partie, de la place que des journaux comme *Ouest-France* voudra bien consacrer à la musique populaire.

Alors le *Peuple Breton* souhaite longue vie au nouveau-né et adresse toutes ses félicitations à ses géniteurs...

Colère noire : Puisque nous parlons « presse », il faut bien constater qu'il n'y a pas que la musique bretonne qui n'intéresse pas les journaux — écrits et parlés — « nationaux ». Dans un autre registre, la tempête qui vient de dévaster la Bretagne ne semble pas les avoir vraiment émus. La discrétion — remarquable ! — dont ils ont fait preuve à ce sujet est révélatrice et confine au mépris...

Peut-être faudra-t-il que la colère bretonne promise par Servat se lève enfin et souffle en tempête sur les « poubelles lutésiennes », pour que se brise ce mur d'indifférence...

Glenmor « Après la fleur le fruit, sous la rose l'épine » (Escalibur, BUR 820, diffusion Breizh).

Je ne ferai pas l'affront aux lecteurs du *Peuple Breton* de leur présenter Glenmor. Dans « Chantres de toutes les Bretagnes » (1) André Georges Hamon parle de lui avec justesse et beaucoup d'émotion : « Glenmor n'est pas bien sûr, à lui seul tout le renouveau d'une Bretagne en soif de ses propres retrouvailles. Il en a été et demeure le symbole. Il est aussi le précurseur. L'ouvreur ! ».

Et c'est vrai que Milig ar Scanv, alias Glenmor, est bien la « Bretagne personnifiée », le symbole de la colère bretonne (excusez-moi si j'insiste...) chantée par un autre barde, Gilles Servat, dans « Ki Du ».

Dans les années 58-59, quand Glenmor faisaient ses débuts à la mutuelle, il n'était pourtant pas de mise de chanter la Bretagne. Elle n'était pas si loin l'époque où « rares étaient ceux qui osaient se déclarer Bretons, car tout ce qui était breton était taxé de collaboration avec l'occupant » dont parle Polig Montjarret (2) qui ajoute à juste titre : « Comme si la Bretagne avait attendu 1940, pour parler breton et sonner des airs bretons ».

Il fallait donc à Milig bien du courage pour se proclamer « barde de petite Bretagne » et en appeler au combat.

GLENMOR



Après la fleur le fruit
Sous la rose l'épine

« Pour qu'au fil des ans
nous reviennent nos libertés ».

Aujourd'hui, il faut remercier Glenmor d'avoir eu ce courage et ainsi montré la voie à d'autres qui, tel Stivell, ont su s'engouffrer dans la brèche...

Et voilà qu'après un long silence, le « barde de petite Bretagne » trace à nouveau son sillon dans le vinyle et donne naissance à ce nouvel enregistrement « Après la fleur, le fruit, sous la rose, l'épine ».

Ce n'est pas le Glenmor vengeur de « Princes, entendez bien » que l'on retrouve dans ce disque, mais un Glenmor poète serein, un Glenmor à la fois d'espérance et de mélancolie.

« L'amour est fleur », le titre que l'on entend le plus souvent sur les ondes de RBO et où Milig chante en duo — une innovation — avec Laurence Meillarec, n'est pas celui que je préfère, même si les paroles en sont très belles.

Non, le chant le plus fort du disque, à mon sens bien sûr, c'est « Ha Bec'h », un texte en breton : la voix puissante de Milig y est magistralement soutenue par les bombardes de Yann Goasdoué, des Diaouled ar Menez.

Mais il y a aussi « les amours vulnérables » mi-chantées, mi-récitées, « les larmes d'un ami », très bel hymne à l'amitié, « Gronvel », un hommage à sa commune d'adoption.

Et puis il y a « Prière d'un athée », dont je ne résiste pas au plaisir de vous livrer les premiers vers :

« Seigneur, moi qui ne crois
Ni en Dieu, ni en Diable
Ni aux anges, ni aux saints,
De tes verts paradis
Ce soir je voudrais entendre
Crisser sous le sable
Tout le chaud d'un amour infini. »

Oui vraiment, le temps d'un 33 tours en compagnie du copain Milig, c'est « le plus beau des voyages ». Un voyage conseillé.

Ravi Shankar, « The Ravi Shankar Project » (Privat Music 2016 P, distribution RCA).

Votre rude journée de labeur s'achève, forcément épuisante. Vous rentrez chez vous avec le sentiment du devoir accompli, bien sûr, mais las, ô combien las. A peine la force de sauter dans vos chaussons et d'appuyer sur le bouton de votre chaîne, avant de vous laisser tomber lourdement dans votre fauteuil préféré. Vous prenez tout de même la peine de baisser l'intensité de votre lampe à hallogène et d'allumer un petit bâton d'encens. Parfumé au patchouli. Pourquoi au patchouli ? Tout simplement parce que le disque qui se trouve sur votre platine, c'est « the Ravi Shankar Project », le dernier Ravi Shankar. Vous allez pouvoir retrouver votre sérénité en vous immergeant dans la magie de la musique indienne (clic).

Et, tout à coup, patatras. Le sacrilège est là — patent — sous vos yeux, euh, vos oreilles plutôt. Vous vous apercevez qu'ils ne respectent plus rien...

Cela donne pourtant, en l'occurrence, un disque magnifique. Les synthétiseurs, joués par Ravi Shankar et Franck Sérafine, et la guitare basse, se mélangent parfaitement aux tablas et au sitar, qui demeure cependant prédominant. Une musique superbe et proprement envoûtante. Allez, laissez-vous aller et vous atteindrez — malgré tout — le nirvana...

Ce disque parrainé, c'est à noter, par Georges Harrison, est à recommander chaudement.

Pierre MORVAN

- (1) Editions Jean Picollec.
- (2) In « Tradition vivante », n° 13.
- (3) Roland Becker, qui nous promet un nouveau disque pour bientôt, de même que Melaine Favennec et Dan ar Bras : de beaux jours en perspective pour la musique bretonne...

Le mois prochain : Mikael Kerne dans Selaouit.

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TEL. : (98) 95.45.82

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

Cercle celtique d'Orvault

Planning d'activités 87-88

Maison de la musique,
château de la Gobinière

LUNDI : Danseurs d'Orvez,
20 h 30-22 h-23 h, école de danse adultes
(à partir de 14 ans). Mise en commun des
2 groupes. Utilisation de la grande salle.

MARDI : Ecole de danse adolescents
(de 10 à 14 ans), 18 h 30-19 h 30.

MERCREDI : Cours de harpe celtique, à
partir de 17 h 30. Utilisation du local CCO,
voire de l'annexe CCO.

Cours de breton (niveau débutants), à
partir de 18 h 30. Utilisation du local CCO,
voire de l'annexe CCO.

JEUDI : Guitare celtique,
18 h 30-20 h 30. Utilisation de la salle
CCO. Animateur, Pascal Pomet, tél.
40.63.74.30.

Soirée chants, tous les 15 jours (pour
ceux qui aiment chanter !), 20 h 30-22 h.
Utilisation de la grande salle.

VENDREDI : Cours d'histoire de Bre-
tagne, 20 h 30-22 h. Utilisation de la petite
salle ou annexe CCO (communs de la
Gobinière).

Soirées culturelles (périodiquement).
Utilisation de la petite salle.

SAMEDI : Répétition du groupe musical,
9 h-19 h 30 (périodiquement). Utilisation
de la grande salle.

DIMANCHE : Répétition de l'ensemble
Orvez, 9 h-19 h 30 (périodiquement). Utili-
sation de la grande salle.

DIVERS : Bibliothèque : fonctionnement
pendant les activités régulières.

Renseignements : 40.75.46.89 (après
20 h) ou 40.63.70.10.

Stages de musique, danses et chants traditionnels à Brest

En complément de ses cours hebdoma-
daires, le CBAP propose pour l'année sco-
laire 87/88 une formation sous forme de
journées et de week-ends d'étude, pour
non-débutants de toute la Bretagne.

Enseignements proposés

● Accordéon diatonique : responsable,
Dour, 6 journées d'étude.

● Flûte traversière en bois : Veillon, 6
week-ends.

● Cornemuse perfectionnement : Pin-
cet, 6 journées d'étude.

● Kan ha diskan : Tanguy, 6 journées
d'étude.

● 3 week-ends encadrés par les mem-
bres du groupe Gwerz. Ateliers : violon,
chant traditionnel, bombarde/binioù-koz,
uilleann-pipe, guitare.

● Danses traditionnelles ; Etude des
terroirs, 6 journées d'étude.

PROMOTION PB-PV
30 % de lecture en plus
pour le même prix
ABONNEZ VOS AMIS
100 F ou plus

BREIZH-ECO

(bulletin de la commission
socio-économique de l'UDB)

LE SEUL BULLETIN ECONOMIQUE SUR LA BRETAGNE HISTORIQUE A CINQ DEPARTEMENTS

Disponible :

Numéro 7 : Les tableaux du chô-
mage en Bretagne (septembre 87).

Numéro 6 : Les chiffres de la Bre-
tagne : population totale, population
urbaine, population active (mai 87).

En préparation : L'emploi en Bre-
tagne, Les voies de communication en
Bretagne.

Pour recevoir Breizh-Eco : envoyer
5 F en timbres par numéro ou 22 F en
timbres pour les cinq prochains numé-
ros.

Breizh-Eco, Yann Fievet, 6 square
de la Garenne, 95500 Gonesse.

FJT Porte Neuve-Nantes

Programme des spectacles : mois de novembre

Jeudi 5 novembre : à 21 h, chansons hu-
moristiques avec Bernard Joyet et Roll
Mops.

Jeudi 19 : à 21 h, récital de Gilles Servat.
Tél. 40.20.00.80.

● Violon par Ourhemannov (3 week-
ends).

● Danses chorégraphiques : responsa-
ble, Ballets Dihun, 3 week-ends.

Enseignement pratique et théorique

● Terroirs et styles musicaux de Bre-
tagne : responsable, Pierre Crépillon, 4 jour-
nées d'étude.

Renseignements et inscriptions : Centre
Breton d'Art Populaire, 37 bis rue Victor
Hugo, 29200 Brest, tél. 98.46.05.85.

Stages et week-ends

NOVEMBRE : Samedi 14 : danses tradi-
tionnelles (Plougastel).

Samedi 21 : Flûte traversière en bois.

Samedi 28 : Terroirs et styles musicaux
de Bretagne.

DECEMBRE : Samedi 5 : Cornemuse ;
flûte traversière en bois ; danses tradi-
tionnelles (Pontivy).

Dimanche 6 : Kan ha diskan et week-
end d'accordéon diatonique.

QUEVEN (56)

Spectacles du centre d'animation

Samedi 14 novembre, Lucien Gourong,
conteur.

28 novembre, Jo Privat et Marc Per-
rone.

3-4 décembre, le clown Pilar (pour les
enfants, gratuit).

11 décembre, le jeune ballet de France
(du classique au jazz).

15 décembre, Komog (concert d'adieu)
et les Chieftains !

19-20 décembre, fête des artistes ama-
teurs de Quéven.

(Les Arcs, tél. 97.05.01.07).

Un nouvel hebdo de gauche en janvier ?

Le numéro 0 de « Politis » vient de
paraître. Cet hebdo politique, dirigé par B.
Langlois (l'ancien présentateur de « Résis-
tances ») recherche 8.000 souscripteurs à
500 F l'action avant le 15 janvier (adresse :
Presse d'Aujourd'hui, BP 90, 75961 Paris
Cedex 20).

Dans les 40 pages (pour 20 F) du nu-
mero d'essai, des articles sur la Colombie,
l'URSS et le Glasnost, le colonialisme en
Nouvelle-Calédonie, le Portugal, les Euro-
missiles. Intéressant.

Peut-on y espérer une ouverture aux
peuples sans Etat d'Europe ? Ce serait une
première dans la presse parisienne.

le peuple breton

Mensuel — Edité par les Presses
Populaires de Bretagne — B.P. 301
22300 Lannion (association déclarée
suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron, secrétaire :
M. François ; trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 LANNION

REDACTION

Administration, abonnements :
BP 301 - 22304 Lannion Cedex.

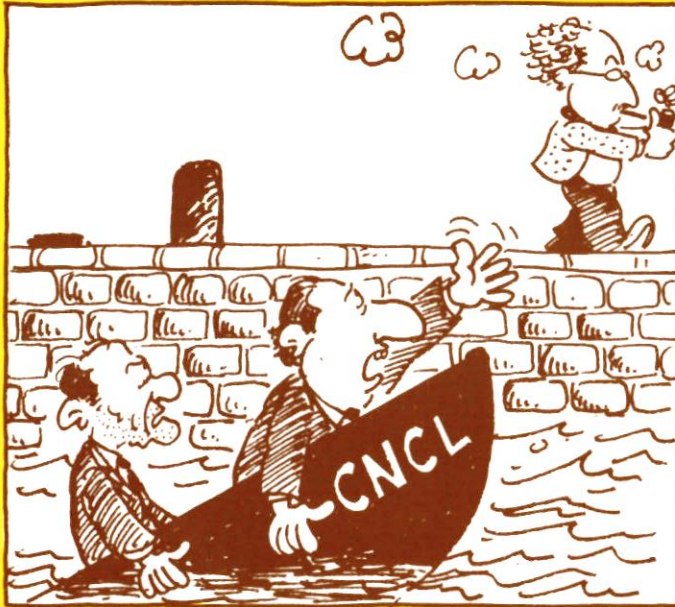
Publicité : au journal.

Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132. Dépôt légal :
4e trimestre 1987.

**POBL
BREIZH**

OCTOBRE NOIR...



La bourse en berne

Ah qu'elle était belle, la bourse d'avant octobre 87 ! Les petits épargnants étaient bravement invités dans le décor grand bourgeois de Paribas et conduits par la main divine de Catherine Deneuve (voir *PB* d'octobre) vers les jolis visages de Suez. Ils allaient gagner plein de sous en ayant la chance d'entrer dans un monde respectable. Quelle merveille ! Hélas, les enfants de chœur sont tombés sur Wall Street et ses sous-produits internationaux. Quel coup de tabac chez les naifs !

Il peut se faire que les choses repartent pour certaines valeurs, mais désormais

Catherine Deneuve aux petits actionnaires de Suez : ... fléchissez !

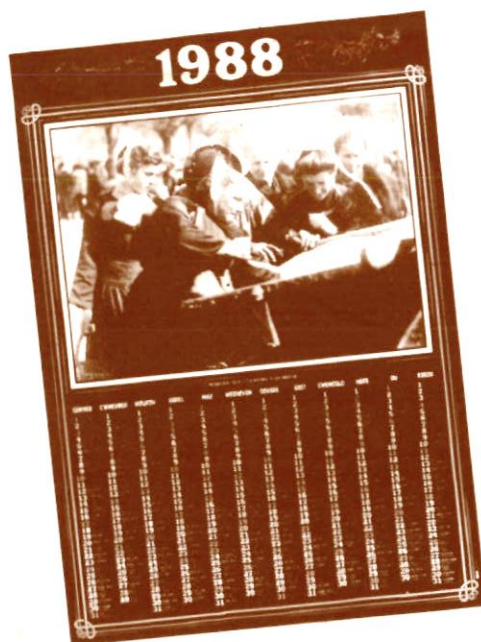
dans quel climat d'incertitude ! Qui pourra désormais faire admettre que le système fragile des bourses internationales mérite les responsabilités énormes qu'il porte ? Est-il normal que tant de données économiques — qui ont tant de retombées sur la vie des gens — dépendent des volontés floues, de pouvoirs malsains, anonymes, irresponsables.

Non, le capitalisme fleuri n'a pas pour objectif le bonheur des peuples ! Qu'on se le dise et qu'on ne joue pas la naïveté quand il faut s'organiser face à son pouvoir tentaculaire. La capitulation devant le capital, constatée depuis quelques années, doit être mesurée !

L'apologie constante de l'entreprise individuelle, la négation des structures de réflexion commune hors des cercles de qualité, quelle réorientation ! Croyez-vous que ce genre de transformation dans les mentalités s'est fait spontanément, sans une reprise en main sévère des sources d'information et de formation.

Que les événements actuels, dans le monde et en Bretagne, soient l'occasion pour certains de se demander si l'heure est aux pantoufles ou à la présence vraie.

J.G.



L'OURAGAN

Le bilan est en cours. La forêt bretonne, déjà réduite, est durement atteinte. La flotte de pêche a beaucoup souffert. Il a fallu 8 jours pour que les nouvelles de la catastrophe arrivent à Paris. « 6 départements bretons touchés par la tempête (sic) » a-t-on pu entendre à la télévision...



Les livres pour ceux qui aiment la Bretagne

EDITIONS DE BELTAN

43 rue Saint-Michel, 29190 BRASPARTS, Bretagne — Tél. 98.81.43.03

Collection « Les Bibliophiles de Bretagne »

1. P. Galliou	Armorique Romaine	130 F
2. R. Leprohon	Vie et mort des Bretons sous Louis XIV	130 F
3. B. Frélaut	Les Nationalistes Bretons de 1939 à 1945	125 F
4. M. Nicolas	Le Séparatisme en Bretagne	145 F
5. E. Vallérie	Communes bretonnes et paroisses d'Armorique	145 F
6. G. Minois	La Bretagne des prêtres	150 F

Ouvrages divers Beltan

F. Dantec	Un marchand de vin du Finistère	89 F
Th. Guidet	Qui a tué Yann-Vari Perrot ?	100 F
G. Le Scouëzec	Bretagne terre sacrée, un ésotérisme celtique, 2e édition	125 F
B. Borne	A lire, dire ou crier, illustrations d'Igor, édition numérotée et signée de l'auteur	100 F
Mai-Sous R. Dantec	Sophrologie et enchantements	115 F

Collection Druides de Bretagne

Paotr an Elle	Histoire du Goursez des Druides	45 F
Iolo Morgannwg	Les Triades, en 4 langues	50 F

Aux Editions Alréa

Y. La Prairie	Une plume à la mer	100 F
G. Le Scouëzec	Le peintre Maurice Le Scouëzec	50 F
S. Ropartz	Guingamp, les 2 volumes	100 F

Aux Editions Kelenn

G. Le Scouëzec	La médecine en Gaule	90 F
----------------	----------------------	------

Cassettes de relaxation « Terres Celtiques »

Mai-Sous R. Dantec	Cassettes de relaxation en sophrologie et Imaginaire	
	Cassette « Les Saisons »	145 F
	Jeu de 2 cassettes de relaxations dynamiques pour les enfants de 3 à 8 ans	200 F
		le jeu

Demandez-les à votre libraire : **Diffusion Breizh à Spezet**